

1141.a.

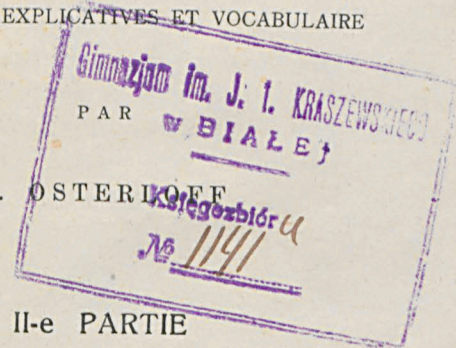
141

Lectures choisies

Victor Hugo

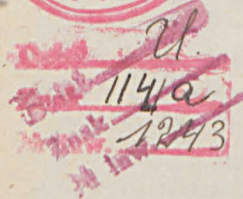
LES MISÉRABLES

AVEC NOTES EXPLICATIVES ET VOCABULAIRE



II-e PARTIE

Mr. MADELEINE et JAVERT



WYDAWNICTWO M. ARCTA W WARSZAWIE

A. m. w. ~~12147~~ J. c.



Hugo
Lesmi

3824

U. 1 z



10016776

I.

Un matin, M. Madeleine était dans son cabinet, occupé à régler d'avance quelques affaires pressantes de la mairie pour le cas où il se déciderait à ce voyage de Montfermeil, lorsqu'on vint lui dire que l'inspecteur de police, Javert, demandait à lui parler. En entendant prononcer ce nom, M. Madeleine ne put se défendre d'une impression désagréable. Depuis l'aventure du bureau de police, Javert l'avait plus que jamais évité, et M. Madeleine ne l'avait point revu.

— Faites entrer, dit-il.

Javert entra.

M. Madeleine était resté assis près de la cheminée, une plume à la main, l'œil sur un dossier qu'il feuilletait et qu'il annotait. Il ne se dérangea point pour Javert. Il ne pouvait s'empêcher de songer à la pauvre Fantine, et il lui convenait d'être glacial. Javert salua respectueusement M. le maire qui lui tournait le dos. M. le maire ne le regarda pas et continua d'annoter son dossier. Javert fit deux ou trois pas dans le cabinet, et s'arrêta sans rompre le silence.

Enfin M. le maire posa sa plume et se tourna à demi:

— Eh bien! qu'est-ce? qu'y a-t-il, Javert?

Javert demeura un instant silencieux comme s'il se recueillait, puis éleva la voix avec une sorte de solennité triste qui n'excluait pourtant pas la simplicité.

— Il y a, monsieur le maire, qu'un acte coupable a été commis.

— Quel acte?

— Un agent inférieur de l'autorité a manqué de respect à un magistrat de la façon la plus grave. Je viens, comme c'est mon devoir, porter le fait à votre connaissance ¹⁾.

— Quel est cet agent? demanda M. Madeleine.

— Moi, dit Javert.

— Vous?

— Moi.

— Et quel est le magistrat qui aurait à se plaindre de l'agent?

— Vous, monsieur le maire.

M. Madeleine se dressa sur son fauteuil. Javert poursuivit, l'air sévère et les yeux toujours baissés:

— Monsieur le maire, je viens vous prier de vouloir bien provoquer ²⁾ près de l'autorité ma destitution.

M. Madeleine stupéfait ouvrit la bouche. Javert l'interrompit.

— Vous direz, j'aurais pu donner ma démission,

¹⁾ Vous en prévenir. ²⁾ demander.

mais cela ne suffit pas. Donner sa démission, c'est honorable. J'ai failli, je dois être puni. Il faut que je sois chassé.

Et après une pause, il ajouta:

— Monsieur le maire, vous avez été sévère pour moi l'autre jour injustement. Soyez-le aujourd'hui justement.

— Ah ça! pourquoi? s'écria M. Madeleine. Quel est ce galimatias? qu'est ce que cela veut dire? où y a-t-il un acte coupable commis contre moi par vous? qu'est-ce que vous m'avez fait? quels torts avez-vous envers moi? Vous vous accusez, vous voulez être remplacé...

— Chassé, dit Javert.

— Chassé, soit. C'est fort bien. Je ne comprends pas.

— Vous allez comprendre, monsieur le maire.

Javert soupira du fond de sa poitrine et reprit toujours froidement et tristement:

— Monsieur le maire, il y a six semaines, à la suite de cette scène pour cette femme, j'étais furieux, je vous ai dénoncé.

— Dénoncé!

— A la préfecture de police de Paris.

M. Madeleine, qui ne riait pas beaucoup plus souvent que Javert, se mit à rire.

— Comme maire ayant empiété ¹⁾ sur la police?

— Comme ancien forçat.

Le maire devint livide.

Javert, qui n'avait pas levé les yeux, continua:

¹⁾ usurpé les droits de la police.

— Je le croyais. Depuis longtemps j'avais des idées. Une ressemblance, des renseignements que vous avez fait prendre à Faverolles, votre force des reins, l'aventure du vieux Fauchelevent, votre adresse au tir, votre jambe qui traîne un peu, est-ce que je sais, moi? des bêtises! mais enfin je vous prenais pour un nommé Jean Valjean.

— Un nommé?... Comment dites-vous ce nom-là?

— Jean Valjean. C'est un forçat que j'avais vu il y a vingt ans quand j'étais adjudant-garde-chiourme à Toulon. En sortant du bagne, ce Jean Valjean avait, à ce qu'il paraît, volé chez un évêque, puis il avait commis un autre vol à main armée, dans un chemin public, sur un petit savoyard. Depuis huit ans il s'était dérobé, on ne sait comment, et on le cherchait. Moi je m'étais figuré... Enfin j'ai fait cette chose! La colère m'a décidé, je vous ai dénoncé à la préfecture.

M. Madeleine, qui avait ressaisi le dossier depuis quelques instants, reprit avec un accent de parfaite indifférence:

— Et que vous a-t-on répondu?

— Que j'étais fou.

— Eh bien?

— Eh bien, on avait raison.

— C'est heureux que vous le reconnaissiez.

— Il faut bien, puisque le véritable Jean Valjean est trouvé.

La feuille que tenait M. Madeleine lui échappa des mains, il leva la tête, regarda fixement Javert, et dit avec un accent inexprimable: — Ah!

Javert poursuivit:

— Voilà ce que c'est, monsieur le maire. Il paraît qu'il y avait dans le pays, du côté d'Ailly-le-Haut-Clocher ¹⁾, une espèce de bonhomme qu'on appelait le père Champmathieu. C'était très misérable. On n'y faisait pas attention. Ces gens-là, on ne sait pas de quoi cela vit. Dernièrement, cet automne le père Champmathieu a été arrêté pour un vol de pommes à cidre, commis chez... enfin n'importe ²⁾. Il y a eu vol, mur escaladé, branches de l'arbre cassées. On a arrêté mon Champmathieu. Il avait encore la branche de pommier à la main. On coffre ³⁾ le drôle. Jusqu'ici ce n'est pas beaucoup plus qu'une affaire correctionnelle ⁴⁾. Mais voici qui est de la providence. La geôle étant en mauvais état, monsieur le juge d'instruction trouve à propos de faire transférer Champmathieu à Arras ⁵⁾ où est la prison départementale. Dans cette prison il y a un ancien forçat nommé Brêvet qui est détenu pour je ne sais quoi et qu'on a fait guichetier de chambrée. Monsieur le maire, Champmathieu n'est pas plus tôt débarqué que voilà Brevet qui s'écrie: Eh, mais! je connais cet homme-là! C'est un fagot (forçat)! Regardez-moi donc, bonhomme! Vous êtes Jean Valjean! — Jean Valjean? qui ça Jean Valjean? Le Champmathieu joue l'étonné. — Ne fais donc pas le sinvre ¹⁾, dit Brevet. Tu es Jean Valjean! Tu as été au bagne de Toulon. Il y a vingt ans. Nous y étions ensemble.— Le Champmathieu nie. Parbleu!

¹⁾ ville sur la Somme. ²⁾ c'est égal. ³⁾ on le met en prison. ⁴⁾ délit peu grave. ⁵⁾ chef-lieu du département de Calais.

Katzenlöcher



vous comprenez. On approfondit. On me fouille cette aventure-là. Voici ce qu'on trouve. Ce Champmathieu, il y a une trentaine d'années, a été ouvrier émondeur d'arbres dans plusieurs pays, notamment à Faverolles. Là on perd sa trace. Longtemps après on le revoit en Auvergne; puis à Paris où il dit avoir été charron; enfin dans ce pays-ci. Or, avant d'aller au bagne pour vol qualifié, qu'était Jean Valjean? émondeur. Où? à Faverolles. Autre fait. Ce Jean Valjean s'appelait de son nom de baptême Jean et sa mère se nommait de son nom de famille Mathieu. Quoi de plus naturel que de penser qu'en sortant du bagne il aura pris le nom de sa mère pour se cacher et se sera fait appeler Jean Mathieu. Il va en Auvergne. De Jean la prononciation du pays fait Chan, on l'appelle Champmathieu. On s'informe à Faverolles. La famille de Jean Valjean n'y est plus. On ne sait plus où elle est. On s'informe à Toulon. Avec Brevet, il n'y a plus que deux forçats qui aient vu Jean Valjean. Ce sont les condamnés à vie ²⁾ Cochepaille et Chenildieu. On les confronte au prétendu Champmathieu. Ils n'hésitent pas. Pour eux, comme pour Brevet, c'est Jean Valjean. Même âge, même taille, même air, même homme enfin, c'est lui. C'est en ce moment-là que j'envoyais ma dénonciation à la préfecture de Paris. On me répond que je perds l'esprit et que Jean Valjean est à Arras au pouvoir

¹⁾ ne fais pas semblant de ne pas comprendre; ne fais pas l'étonné, le sot ²⁾ condamnés aux travaux forcés à perpétuité, pour toujours.

de la justice. J'écris à monsieur le juge d'instruction. Il me fait venir, on m'amène le Champmathieu...

— Eh bien? interrompit M. Madeleine.

Javert répondit avec son visage incorruptible et triste:

— Monsieur le maire, la vérité est la vérité. J'en suis fâché, mais c'est cet homme-là qui est Jean Valjean. Moi aussi je l'ai reconnu.

M. Madeleine reprit d'une voix très basse:

— Vous êtes sûr?

Javert se mit à rire de ce rire douloureux qui échappe à une conviction profonde.— Oh! sûr!— Et même, maintenant que je vois le vrai Jean Valjean, je ne comprends pas comment j'ai pu croire autre chose. Je vous demande pardon, monsieur le maire.

M. Madeleine ne répondit à sa prière que par cette question brusque:

— Et que dit cet homme?

— Ah, dame! l'affaire est mauvaise. Si c'est Jean Valjean, il y a récidive. Escalade et vol, tout y est. Ce n'est plus la police correctionnelle, c'est la cour d'assises. Ce n'est plus quelques jours de prison, ce sont les galères à perpétuité. Et puis, il y a l'affaire du petit savoyard que j'espère bien qui reviendra. Diable! il y a de quoi se débattre, n'est-ce pas? Oui, pour un autre que Jean Valjean. Mais Jean Valjean est un sournois. Un autre sentirait que cela chauffe ¹⁾; il ne voudrait pas être Jean Valjean. Lui, il n'a pas l'air de comprendre,

¹⁾ que l'affaire est mauvaise.

Archiwa im. J. J. Kraszewskiego
w Białym
Katalogizacja

U

il dit: Je suis Champmathieu, je ne sors pas de là ¹⁾! Il a l'air étonné, il fait la brute, c'est bien mieux. Oh! le drôle est habile. Mais c'est égal, les preuves sont là. Il est reconnu par quatre personnes, le vieux coquin sera condamné. C'est porté aux assises à Arras. Je vais y aller pour témoigner. Je suis cité.

M. Madeleine s'était remis à son bureau, avait ressaisi son dossier, et le feuilletait tranquillement, lisant et écrivant tour à tour comme un homme affairé. Il se tourna vers Javert:

— Assez, Javert. Au fait, tous ces détails m'intéressent fort peu. Nous perdons notre temps, et nous avons des affaires pressées. Ne m'avez-vous pas dit que vous alliez à Arras pour cette affaire dans huit ou dix jours?...

— Plus tôt que cela, monsieur le maire.

— Quel jour donc?

— Mais je croyais avoir dit à monsieur le maire que cela se jugeait demain et que je partais par la diligence cette nuit.

M. Madeleine fit un mouvement imperceptible.

— Et combien de temps durera l'affaire?

— Un jour tout au plus. L'arrêt sera prononcé au plus tard demain dans la nuit. Mais je n'attendrai pas l'arrêt, qui ne peut manquer ²⁾. Sitôt ma déposition faite, je reviendrai ici.

— C'est bon, dit M. Madeleine.

¹⁾ je persiste dans mon affirmation. ²⁾ qui ne manquera pas d'être prononcé.

Et il congédia Javert d'un signe de main.

Javert ne s'en alla pas.

— Pardon, monsieur le maire, dit-il.

— Qu'est-ce encore? demanda M. Madeleine.

— Monsieur le maire, il me reste une chose à vous rappeler.

— Laquelle?

— C'est que je dois être destitué.

M. Madeleine se leva.

— Javert, vous êtes un homme d'honneur, et je vous estime. Vous vous exagérez votre faute. Ceci d'ailleurs est encore une offense qui me concerne. Javert, vous êtes digne de monter et non de descendre. J'entends que vous gardiez votre place.

Javert regarda M. Madeleine avec sa prunelle candide et dit d'une voix tranquille:

— Monsieur le maire, je ne puis vous accorder cela.

— Je vous répète, répliqua M. Madeleine, que la chose me regarde.

Mais Javert, attentif à sa seule pensée, continua:

— Quant à exagérer, je n'exagère point. Voici comment je raisonne. Je vous ai soupçonné injustement. Cela, ce n'est rien. C'est notre droit à nous autres de soupçonner. Mais, sans preuves, dans un accès de colère, dans le but de me venger, je vous ai dénoncé comme forçat, vous, un homme respectable, un maire, un magistrat! ceci est grave, très grave. J'ai offensé l'autorité dans votre personne, moi, agent de l'autorité! Si l'un de mes subordonnés avait fait ce que j'ai fait, je l'aurais déclaré indigne du service, et chassé. Monsieur le maire, je dois

me traiter comme je traiterais tout autre. Quand je réprimais des malfaiteurs, je me suis souvent dit à moi-même: toi, si tu bronches, si jamais je te prends en faute, sois tranquille! J'ai bronché, je me prends en faute, tant pis! Allons, renvoyé, cassé, chassé! c'est bon. J'ai des bras, je travaillerai à la terre, cela m'est égal. Monsieur le maire, le bien du service veut un exemple. Je demande simplement la destitution de l'inspecteur Javert.

Tout cela était prononcé d'un accent humble, fier, désespéré et convaincu qui donnait je ne sais quelle grandeur bizarre à cet étrange honnête homme.

— Nous verrons, fit M. Madeleine. Et il lui tendit la main.

Javert recula, et dit d'un ton farouche:

— Pardon, monsieur le maire, mais cela ne doit pas être. Un maire ne donne pas la main à un mouchard.

Il ajouta entre ses dents:

— Mouchard, oui; du moment où j'ai mésusé de la police, je ne suis plus qu'un mouchard.

Puis il salua profondément, et se dirigea vers la porte.

Là il se retourna, et, les yeux toujours baissés:

— Monsieur le maire, dit-il, je continuerai le service jusqu'à ce que je sois remplacé.

Il sortit. M. Madeleine resta rêveur, écoutant ce pas ferme et assuré qui s'éloignait sur le pavé du corridor.

II.

Dans l'après-midi qui suivit la visite de Javert, M. Madeleine alla voir la Fantine comme d'habitude.

Avant de pénétrer près de Fantine, il fit demander la sœur Simplicie.

Les deux religieuses qui faisaient le service de l'infirmerie s'appelaient sœur Perpétue et sœur Simplicie.

La sœur Simplicie était la première villageoise venue, grossièrement sœur de charité, entrée chez Dieu comme on entre en place. Elle était religieuse comme on est cuisinière.

La sœur Simplicie était blanche d'une blancheur de cire. Près de sœur Perpétue, c'était le cierge à côté de la chandelle. C'était une personne douce, austère, de bonne compagnie, froide, et qui n'avait jamais menti. Elle était si douce qu'elle paraissait fragile; plus solide d'ailleurs que le granit. Elle touchait aux malheureux avec de charmants doigts fins et purs. Il y avait, pour ainsi dire, du silence dans sa parole; elle parlait juste le nécessaire, et elle avait un son de voix qui eût tout à la fois édifié un confessionnal et enchanté un salon. Insistons sur un détail. N'avoir jamais menti, n'avoir jamais dit une chose qui ne fût la vérité, la sainte vérité, c'était le trait distinctif de la sœur Simplicie; c'était l'accent de sa vertu. Elle était presque célèbre dans la congrégation pour cette véracité imperturbable.

La pieuse fille avait pris en affection ¹⁾ Fantine,

¹⁾ avait ressenti de l'affection, de la sympathie pour...

y sentant probablement de la vertu latente, et s'était dévouée à la soigner presque exclusivement.

M. Madeleine emmena à part la sœur Simplice et lui recommanda Fantine avec un accent singulier dont la sœur se souvint plus tard.

En quittant la sœur, il s'approcha de Fantine.

Fantine attendait chaque jour l'apparition de M. Madeleine comme on attend un rayon de chaleur et de joie. Elle disait aux sœurs: Je ne vis que lorsque monsieur le maire est là.

Elle avait ce jour-là beaucoup de fièvre. Dès qu'elle vit M. Madeleine, elle lui demanda:

— Et Cosette?

Il répondit en souriant:

— Bientôt.

M. Madeleine fut avec Fantine comme à l'ordinaire. Seulement il resta une heure au lieu d'une demi-heure, au grand contentement de Fantine. Il fit mille instances à tout le monde pour que rien ne manquât à la malade. On remarqua qu'il y eut un moment où son visage devint très sombre. Mais cela s'expliqua quand on sut que le médecin s'était penché à son oreille et lui avait dit: Elle baisse ¹⁾ beaucoup.

Puis il rentra à la mairie, et le garçon de bureau le vit examiner une carte routière de France qui était suspendue dans son cabinet.

De la mairie il se rendit chez un flamand, maître Scaufflaire qui louait des chevaux et des « cabriolets à volonté ».

¹⁾ elle est bien mal.

III.

M. Madeleine était monté dans sa chambre et s'y était enfermé, ce qui n'avait rien que de simple, car il se couchait volontiers de bonne heure. Pourtant la concierge observa que la lumière de M. Madeleine s'éteignit à huit heures et demie, et elle le dit au caissier qui rentrait, en ajoutant:— Est-ce que monsieur le maire est malade? je lui ai trouvé l'air un peu singulier.

Ce caissier habitait une chambre située précisément au-dessous de la chambre de M. Madeleine. Il ne prit point garde aux paroles de la portière, se coucha et s'endormit. Vers minuit, il se réveilla brusquement; il avait entendu à travers son sommeil un bruit au-dessus de sa tête. Il écouta. C'était un pas qui allait et venait, comme si l'on marchait dans la chambre en haut. Il écouta plus attentivement, et reconnut le pas de M. Madeleine. Un moment après, le caissier entendit quelque chose qui ressemblait à une armoire qu'on ouvre et qu'on referme. Puis on dérangea un meuble, il y eut un silence, et le pas recommença. Le caissier se rendormit. Une heure ou deux après, il se réveilla encore. Le même pas, lent et régulier, allait et venait toujours au-dessus de sa tête.

.....

Le lecteur a sans doute deviné que M. Madeleine n'est autre que Jean Valjean ^{*}). (Voir Notes explicatives.)

Nous n'avons que peu de chose à ajouter à ce que le lecteur connaît déjà de ce qui était arrivé à Jean

Valjean depuis l'aventure de Petit Gervais *). A partir de ce moment, on l'a vu, il fut un autre homme. Ce que l'évêque *) avait voulu faire de lui, il l'exécuta. Ce fut plus qu'une transformation, ce fut une transfiguration. Il réussit à disparaître, vendit l'argenterie de l'évêque, ne gardant que les flambeaux, comme souvenir, se glissa de ville en ville, traversa la France, vint à Montreuil-sur-Mer, eut l'idée que nous avons dite, accomplit ce que nous avons raconté, parvint à se faire insaisissable, et désormais, établi à Montreuil-sur-Mer, heureux de sentir sa conscience attristée par son passé et la première moitié de son existence démentie par la dernière, il vécut paisible, rassuré et espérant, n'ayant plus que deux pensées: cacher son nom et sanctifier sa vie; échapper aux hommes et revenir à Dieu.

Ces deux pensées étaient si étroitement mêlées dans son esprit qu'elles n'en formaient qu'une seule; elles étaient toutes deux également absorbantes et impérieuses, et dominaient ses moindres actions. D'ordinaire elles étaient d'accord pour régler la conduite de sa vie; elles le faisaient bienveillant et simple; elles lui conseillaient les mêmes choses. Quelquefois cependant il y avait conflit entre elles. Dans ce cas-là, on s'en souvient, l'homme que tout le pays de Montreuil-sur-Mer appelait M. Madeleine, ne balançait pas à sacrifier la première à la seconde, sa sécurité à sa vertu. Ainsi, en dépit de toute prudence, il avait gardé les chandeliers de l'évêque, porté son deuil, appelé et interrogé tous les petits savoyards qui passaient, pris des renseignements sur les familles de Faverolles, et sauvé la vie au

vieux Fauchelevent malgré les inquiétantes insinuations de Javert. Il semblait, nous l'avons déjà remarqué, qu'il pensât, à l'exemple de tous ceux qui ont été sages, saints et justes, que son premier devoir n'était pas envers lui.

Toutefois, jamais les deux idées qui gouvernaient le malheureux homme n'avaient engagé une lutte si sérieuse. Il le comprit confusément, mais profondément, dès les premières paroles que prononça Javert, en entrant dans son cabinet. Au moment où fut si étrangement articulé ce nom qu'il avait enseveli sous tant d'épaisseurs, il fut saisi de stupeur, et à travers cette stupeur, il eut ce trévalement qui précède les grandes secousses; il se courba comme un chien à l'approche d'un orage, comme un soldat à l'approche d'un assaut. Il sentit venir sur sa tête des ombres pleines de foudres et d'éclairs. Tout en écoutant parler Javert, il eut une première pensée d'aller, de courir, de se dénoncer, de tirer ce Champmathieu de prison et de s'y mettre. Il réprima ce premier mouvement généreux et recula devant l'héroïsme. Ce qui l'emporta d'abord, ce fut l'instinct de la conservation; il rallia en hâte ses idées, étouffa ses émotions, ajourna toute résolution avec la fermeté de l'épouvante et reprit son calme comme un lutteur ramasse son bouclier.

Le reste de la journée il fut dans cet état, un tourbillon au dedans, une tranquillité profonde au dehors; il ne prit que ce qu'on pourrait appeler « les mesures conservatoires ». Tout était encore confus et se heurtait dans son cerveau; le trouble y était tel qu'il ne voyait distinctement la forme

d'aucune idée; et lui-même n'aurait pu rien dire de lui-même, si ce n'est qu'il venait de recevoir un grand coup. Il sentit vaguement qu'il faudrait peut-être aller à Arras, et, sans être le moins du monde décidé à ce voyage, il se dit qu'à l'abri de tout soupçon comme il l'était, il n'y avait point d'inconvénient ¹⁾ à être témoin de ce qui se passerait, et il retint un tilbury de Scaufflaire, afin d'être préparé à tout événement.

Rentré dans sa chambre il se recueillit. Il examina la situation et la trouva inouïe; tellement inouïe qu'au milieu de sa rêverie, par je ne sais quelle impulsion d'anxiété presque inexplicable, il se leva de sa chaise et ferma sa porte au verrou. Il craignait qu'il n'entrât encore quelque chose. Il se barricadait contre le possible.

Un moment après il souffla sa lumière. Elle le gênait. Il lui semblait qu'on pouvait le voir. — Qui, on? Hélas! ce qu'il voulait mettre à la porte était entré; ce qu'il voulait aveugler, le regardait. Sa conscience.

Il posa ses coudes sur la table, appuya la tête sur sa main, et se mit à songer dans les ténèbres.

— Où en suis-je? Est-ce que je ne rêve pas? Est-il vrai que j'aie vu ce Javert et qu'il m'ait parlé ainsi? Que peut être ce Champmathieu? Il me ressemble donc? Est-ce possible? Quand je pense qu'hier j'étais si tranquille et si loin de me douter de rien! Qu'y a-t-il dans cet incident? Comment se dénouera-t-il? Que faire?

¹⁾ rien ne l'empêchait; il ne courait aucun danger.

Voilà dans quelle tourmente il était. Son cerveau avait perdu la force de retenir ses idées, elles passaient comme des ondes, et il prenait son front dans ses deux mains pour les arrêter. De ce tumulte qui bouleversait sa volonté et sa raison rien ne se dégageait que l'angoisse. Sa tête était brûlante. Il alla à la fenêtre et l'ouvrit toute grande. Il n'y avait pas d'étoiles au ciel. Il revint s'asseoir près de la table.

La première heure s'écoula ainsi.

Peu à peu cependant des linéaments vagues commencèrent à se former et à se fixer dans sa méditation, et il put entrevoir avec la précision de la réalité, non l'ensemble de la situation, mais quelques détails. Il commença par reconnaître que, si extraordinaire et si critique que fût cette situation, il en était tout à fait le maître.

Il lui semblait qu'il venait de s'éveiller de je ne sais quel sommeil, et qu'il se trouvait glissant sur une pente au milieu de la nuit, debout, frissonnant, reculant en vain, sur le bord extrême d'un abîme. Il entrevoyait distinctement dans l'ombre un inconnu, un étranger, que la destinée prenait pour lui et poussait dans le gouffre à sa place. Il fallait, pour que le gouffre se refermât, que quelqu'un y tombât, lui ou l'autre.

Il n'avait qu'à laisser faire.

Puis il se dit: Qu'en ce moment il avait un remplaçant, qu'il paraissait qu'un nommé Champmathieu avait cette mauvaise chance, et que, quant à lui, il n'avait plus rien à redouter, pourvu qu'il n'empêchât pas les hommes de sceller sur la tête de ce

Champmathieu cette pierre de l'infamie qui, comme la pierre du sépulcre, tombe une fois et ne se relève jamais.

Il ralluma brusquement sa bougie. — Eh bien quoi? se dit-il, de quoi est-ce que j'ai peur? qu'est-ce que j'ai à songer comme cela? Me voilà sauvé. Tout est fini. Ce Javert qui me trouble depuis si longtemps, ce redoutable instinct qui semblait m'avoir deviné, qui m'avait deviné, pardieu! et qui me suivait partout, cet affreux chien de chasse toujours en arrêt sur moi, le voilà dérouté, occupé ailleurs, absolument dépisté. Il est satisfait désormais, il me laissera tranquille, il tient son Jean Valjean! Et tout cela s'est fait sans moi! Et je n'y suis pour rien ¹⁾. S'il y a du mal pour quelqu'un, ce n'est aucunement de ma faute. C'est la providence qui a tout fait. C'est qu'elle veut cela apparemment. Ai-je le droit de déranger ce qu'elle arrange? Qu'est-ce que je demande à présent? Comment! je ne suis pas content? Mais qu'est-ce qu'il me faut donc? Le but auquel j'aspire depuis tant d'années, le songe de mes nuits, l'objet de mes prières au ciel, la sécurité, je l'atteins! C'est Dieu qui le veut. Et pourquoi Dieu le veut-il? Pour que je continue ce que j'ai commencé, pour que je fasse le bien, pour que je sois un jour un grand et encourageant exemple, pour qu'il soit dit qu'il y a eu enfin un peu de bonheur attaché à cette pénitence que j'ai subie et cette vertu où je suis revenu. C'est

¹⁾ je n'ai pris aucune part active à l'affaire; cela c'est fait à mon insu (sans que je le sache)

décidé, laissons aller les choses! laissons faire le bon Dieu!

Il se leva de sa chaise, et se mit à marcher dans la chambre.

— Allons, dit-il, n'y pensons plus. Voilà une résolution prise!

— Mais il ne sentit aucune joie. Au contraire. On n'empêche pas plus la pensée de revenir à une idée que la mer de revenir à un rivage. Pour le matelot, cela s'appelle la marée; pour le coupable, cela s'appelle le remords.

Il se demanda donc où il en était. Il s'interrogea sur cette « résolution prise ». Il se confessa à lui-même que tout ce qu'il venait d'arranger dans son esprit était monstrueux, que « laisser aller les choses, laisser faire le bon Dieu », c'était tout simplement horrible. Laisser s'accomplir cette méprise de la destinée et des hommes, ne pas l'empêcher, s'y prêter par son silence, ne rien faire enfin, c'était faire tout! c'était le dernier degré de l'indignité hypocrite! c'était un crime bas, lâche, sournois, abject, hideux! Pour la première fois depuis huit années, le malheureux homme venait de sentir la saveur amère d'une mauvaise pensée et d'une mauvaise action. Il la recracha avec dégoût. Il continua de se questionner. Il se demanda sévèrement ce qu'il avait entendu par ceci: « Mon but est atteint ». Il se déclara que sa vie avait un but en effet. Mais quel but? cacher son nom? tromper la police? Était-ce pour une chose si petite qu'il avait fait tout ce qu'il avait fait?

Est-ce qu'il n'avait pas un autre but, qui était

le grand, qui était le vrai? Sauver, non sa personne, mais son âme. Redevenir honnête et bon. Etre un juste! est-ce que ce n'était pas là surtout, là uniquement, ce qu'il avait toujours voulu, ce que l'évêque lui avait ordonné? Fermer la porte à son passé? Mais il ne la fermait pas, grand Dieu! il la rouvrait en faisant une action infâme! mais il redevenait un voleur, et le plus odieux des voleurs! il volait à un autre son existence, sa vie, sa paix, sa place au soleil! il devenait un assassin! il tuait, il tuait moralement un misérable homme, il lui infligeait cette affreuse mort vivante, cette mort à ciel ouvert, qu'on appelle le bagne.

Au contraire, se livrer, sauver cet homme frappé d'une si lugubre erreur, reprendre son nom, redevenir par devoir le forçat Jean Valjean, c'était là vraiment achever sa résurrection et fermer à jamais l'enfer d'où il sortait!

Il fallait faire cela! il n'avait rien fait, s'il ne faisait pas cela! toute sa vie était inutile, toute sa pénitence était perdue. Il sentait que l'évêque était là, que l'évêque était d'autant plus présent qu'il était mort, que l'évêque le regardait fixement, que désormais le maire Madeleine avec toutes ses vertus lui serait abominable et que le galérien Jean Valjean serait admirable et pur devant lui. Il fallait donc aller à Arras, délivrer le faux Jean Valjean, dénoncer le véritable! Hélas! c'était là le plus grand des sacrifices, la plus poignante des victoires, le dernier pas à franchir; mais il le fallait.

— Eh bien, dit-il, prenons ce parti! faisons notre devoir! sauvons cet homme!

Il prononça ces paroles à haute voix, sans s'apercevoir qu'il parlait tout haut.

Il prit ses livres, les vérifia et les mit en ordre. Il jeta au feu une liasse de créances qu'il avait sur de petits commerçants gênés. Il écrivit une lettre qu'il cacheta et sur l'enveloppe de laquelle on aurait pu lire, s'il y avait eu quelqu'un dans sa chambre en cet instant: A Monsieur Lafitte, banquier, rue d'Artois, à Paris.

Il tira d'un secrétaire un portefeuille qui contenait quelques billets de banque et le passe-port dont il s'était servi cette même année pour aller aux élections.

La lettre à M. Lafitte terminée, il la mit dans sa poche, ainsi que le portefeuille, et recommença à marcher.

Cependant la fièvre, un instant apaisée, lui revenait peu à peu. Mille pensées le traversaient, mais elles continuaient de le fortifier dans sa résolution.

Un moment il s'était dit:—qu'il prenait peut-être la chose trop vivement, qu'après tout ce Champmathieu n'était pas intéressant, qu'en somme il avait volé. — Il se répondit: — Si cet homme a en effet volé quelques pommes, c'est un mois de prison. Il y a loin de là aux galères. Et qui sait même? a-t-il volé? est-ce prouvé? Le nom de Jean Valjean l'accable et semble dispenser de preuves. On le croit voleur parce qu'on le sait forçat.

Dans un autre instant, cette idée lui vint que, lorsqu'il se serait dénoncé, peut-être on considérerait l'héroïsme de son action, et sa vie honnête depuis

sept ans. et ce qu'il avait fait pour le pays, et qu'on lui ferait grâce.

Mais cette supposition s'évanouit bien vite, et il sourit amèrement en songeant que le vol des quarante sous à Petit-Gervais le faisait récidiviste, que cette affaire réparaitrait certainement et, aux termes précis de la loi, le ferait passible des travaux forcés à perpétuité ¹⁾.

Il se détourna de toute illusion, se détacha de plus en plus de la terre et chercha la consolation et la force ailleurs. Il se dit qu'il fallait faire son devoir; que peut-être même ne serait-il pas plus malheureux après avoir fait son devoir qu'après l'avoir éludé; que s'il laissait faire, sa considération, sa bonne renommée, ses bonnes œuvres, sa popularité, sa vertu seraient assaisonnées d'un crime; tandis que, s'il accomplissait son sacrifice, au bagne, au poteau, au carcan, au travail sans relâche, à la honte sans pitié, il se mêlerait une idée céleste!

A remuer tant d'idées lugubres, son courage ne défaillait pas, mais son cerveau se fatiguait. Il commençait à penser malgré lui à d'autres choses, à des choses indifférentes.

Il allait et venait toujours. Minuit sonna. Il avait froid. Il alluma un peu de feu. Il ne songea pas à fermer la fenêtre.

Cependant il était retombé dans sa stupeur. Il lui fallait faire un assez grand effort pour se rappeler à quoi il songeait avant que minuit sonnât. Il y parvint enfin.

¹⁾ il serait condamné aux travaux forcés à perpétuité.

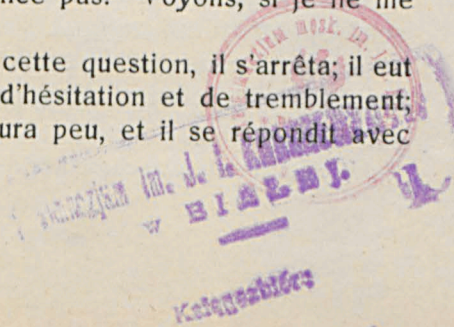
Tout à coup il pensa à la Fantine.

— Tiens! dit-il, et cette pauvre femme!

Ici une crise nouvelle se déclara.

Fantine, apparaissant brusquement dans sa rêverie, y fut comme un rayon d'une lumière inattendue. Il lui sembla que tout changeait d'aspect autour de lui, il s'écria: Ah ça, mais! jusqu'ici je n'ai considéré que moi! je n'ai eu égard qu'à ma convenance! Mais, mon Dieu, c'est de l'égoïsme tout cela! Si je songeais un peu aux autres? Voyons, examinons. Moi excepté, moi effacé, moi oublié, qu'arrivera-t-il de tout ceci? — Si je me dénonce? on me prend, on lâche ce Champmathieu, on me remet aux galères, c'est bien, et puis? Que se passe-t-il ici? Ah! ici, il y a un pays, une ville, des fabriques, une industrie, des ouvriers, des pauvres gens! J'ai créé tout cela, je fais vivre tout cela; j'ai fait l'aisance, la circulation, le crédit; avant moi il n'y avait rien; j'ai relevé, vivifié, animé, fécondé, enrichi tout le pays; moi de moins, c'est l'âme de moins. Je m'ôte, tout meurt. — Et cette femme qui a tant souffert, dont j'ai causé sans le vouloir tout le malheur! Et cet enfant que je voulais aller chercher, que j'ai promis à la mère! Si je disparaissais, qu'arrive-t-il? La mère meurt. L'enfant devient ce qu'il peut. Voilà ce qui se passe, si je me dénonce. — Si je ne me dénonce pas? Voyons, si je ne me dénonce pas?

Après s'être fait cette question, il s'arrêta; il eut comme un moment d'hésitation et de tremblement; mais ce moment dura peu, et il se répondit avec calme:



— Eh bien, cet homme va aux galères, c'est vrai, mais, que diable! il a volé. Moi, je reste ici, je continue. Dans dix ans j'aurai gagné dix millions, je les répands dans le pays. La prospérité de tous va croissant, les industries s'éveillent, les manufactures et les usines se multiplient; la misère disparaît et avec la misère disparaissent tous les vices, tous les crimes.— Ah ça, j'étais fou, j'étais absurde, qu'est-ce que je parlais donc de me dénoncer? Il faut faire attention et ne rien précipiter. Quoi! parce qu'il m'aura plu de faire le grand et le généreux, parce que je n'aurai songé qu'à moi! quoi! pour sauver d'une punition peut-être un peu exagérée, mais juste au fond, on ne sait qui, un voleur, un drôle évidemment, il faudra que tout un pays périsse! il faudra qu'une pauvre femme crève à l'hôpital! qu'une pauvre petite fille crève sur le pavé! Ah! mais c'est abominable. Et tout ça pour ce vieux gredin qui, à coup sûr, a mérité les galères, et qui au bout du compte ne sera guère plus malheureux au bagne que dans sa mesure. Supposons qu'il y ait une mauvaise action pour moi dans ceci et que ma conscience me la reproche un jour, accepter, pour le bien d'autrui, ces reproches qui ne chargent que moi, c'est là qu'est le dévouement, c'est là qu'est la vertu.

Il se leva, il se remit à marcher. Cette fois il lui semblait qu'il était content.

— Oui, pensa-t-il, c'est cela. Je suis dans le vrai ¹⁾. J'ai la solution. Mon parti est pris. Laissons

¹⁾ c'est la meilleure chose à faire; c'est cela qu'il faut faire.

faire! Ceci est dans l'intérêt de tous, non dans le mien. Je suis Madeleine, je reste Madeleine!

Il se regarda dans le petit miroir qui était sur sa cheminée, et dit: — Tiens! cela m'a soulagé de prendre une résolution! Je suis tout autre à présent.

Il marcha encore quelques pas, puis il s'arrêta court:

— Allons! dit-il, il ne faut hésiter devant aucune de conséquences de la résolution prise. Il y a encore des fils qui m'attachent à ce Jean Valjean. Il faut les briser. Il y a, dans cette chambre même, des objets qui m'accuseraient; c'est dit ¹⁾, il faut que tout cela disparaisse.

Il fouilla dans sa poche, en tira sa bourse et y prit une petite clef. Il introduisit cette clef dans une serrure dont on voyait à peine le trou, perdu qu'il était dans les nuances les plus sombres du dessin qui couvrait le papier collé sur le mur. Une cachette s'ouvrit, une espèce de fausse armoire menagée ²⁾ entre l'angle de la muraille et le manteau de la cheminée ³⁾. Il n'y avait dans cette cachette que quelques guenilles, un sarrau de toile bleue, un vieux pantalon, un vieux havresac et un gros bâton d'épine ferré aux deux bouts. Ceux qui avaient vu Jean Valjean à l'époque où il traversait Digne, en 1815, eussent aisément reconnu toutes les pièces de ce misérable accoutrement.

Il les avait conservées comme il avait conservé

¹⁾ c'est convenu, c'est décidé, c'est cela. ²⁾ pratiquée.

³⁾ partie saillante (wystająca) de la cheminée au-dessus de lâtre (du foyer).

les chandeliers d'argent, pour se rappeler toujours son point de départ ¹⁾. Seulement il cachait ceci qui venait du baigne, et il laissait voir les flambeaux qui venaient de l'évêque.

Il jeta un regard furtif vers la porte, comme s'il eût craint qu'elle ne s'ouvrît malgré le verrou qui la fermait; puis d'un mouvement vif et brusque et d'une seule brassée il prit tout, haillons, bâton, havresac, et jeta tout au feu.

Il referma la fausse armoire et en cacha la porte derrière un gros meuble qu'il y poussa.

Tout brûlait. Le bâton d'épine pétillait et jetait des étincelles jusqu'au milieu de la chambre.

Le havresac, en se consumant, avait mis à nu ²⁾ quelque chose qui brillait dans la cendre. En se penchant, on eût aisément reconnu une pièce d'argent. Sans doute la pièce de quarante sous volée au petit savoyard.

Lui ne regardait pas le feu et marchait, allant et venant toujours du même pas.

Tout à coup ses yeux tombèrent sur les deux flambeaux d'argent.

— Tiens! pensa-t-il, tout Jean Valjean est encore là dedans. Il faut aussi détruire cela.

Il prit les deux flambeaux. Il y avait assez de feu pour qu'on pût les déformer promptement. Il remua le brasier avec un des deux chandeliers. Une minute de plus, et ils étaient dans le feu.

— En ce moment, il lui sembla qu'il entendait une voix qui criait au dedans de lui:

¹⁾ commencement. ²⁾ avait mis à découvert, fait voir.

— Jean Valjean! Jean Valjean!

Ses cheveux se dressèrent, il devint comme un homme qui écoute une chose terrible.

— Ouil! c'est cela! achève! disait la voix. Complète ce que tu fais! détruis ces flambeaux! anéantis ce souvenir! oublie l'évêque! oublie tout! perds ce Champmathieu! va, c'est bien. Applaudis-toi! Ainsi, c'est convenu, c'est dit, voilà un vieillard qui ne sait ce qu'on lui veut, qui n'a rien fait peut-être, dont ton nom fait tout le malheur, sur qui ton nom pèse comme un crime, qui va être pris pour toi, qui va être condamné, qui va finir ses jours dans l'abjection et dans l'horreur! c'est bien. Sois honnête homme, toi. Reste monsieur le maire, reste honorable et honoré, enrichis la ville, nourris des indigents, élève des orphelins, vis heureux, vertueux et admiré, et pendant ce temps-là, pendant que tu seras ici dans la joie et dans la lumière, il y aura quelqu'un qui aura ta casaque rouge, qui portera ton nom dans l'ignominie et qui traînera ta chaîne au baigne. Oui, c'est bien arrangé ainsi! Ah! misérable!

La sueur lui coulait du front. Il attachait sur les flambeaux un œil hagard. Cependant ce qui parlait en lui n'avait pas fini.

La voix continuait: Jean Valjean! il y aura autour de toi beaucoup de voix qui feront un grand bruit, qui parleront bien haut, et qui te béniront, et une seule que personne n'entendra et qui te maudira dans les ténèbres. Eh bien! écoute, infâme! toutes ces bénédictions retomberont avant d'arriver au ciel, et il n'y aura que la malédiction qui montera jusqu'à Dieu!

Cette voix, d'abord toute faible, et qui s'était élevée du plus obscur de sa conscience, était devenue par degrés éclatante et formidable. Il lui semblait qu'elle était sortie de lui-même et qu'elle parlait à présent en dehors de lui. Il crut entendre les dernières paroles si distinctement qu'il regarda dans la chambre avec une sorte de terreur.

— Y a-t-il quelqu'un ici? demanda-t-il à haute voix et tout égaré.

Puis il reprit avec un rire qui ressemblait au rire d'un idiot:

— Que je suis bête! il ne peut y avoir personne. Il posa les flambeaux sur la cheminée.

Alors il reprit cette marche monotone et lugubre qui troublait dans ses rêves et réveillait en sursaut l'homme endormi au-dessous de lui.

Cette marche le soulageait et l'enivrait en même temps. Au bout de quelques instants il ne savait plus où il en était.

Il reculait maintenant avec une égale épouvante devant les deux résolutions qu'il avait prises tour à tour. Les deux idées qui le conseillaient lui paraissaient aussi funestes l'une que l'autre. Et, quoi qu'il fît, il retombait toujours sur ce poignant dilemme qui était au fond de sa rêverie: — rester dans le paradis et y devenir démon! rentrer dans l'enfer et y devenir ange!

Que faire, grand Dieu! que faire?

La tourmente dont il était sorti avec tant de peine se déchaîna de nouveau en lui. Ses idées recommencèrent à se mêler. Elles prirent ce je ne sais quoi de stupéfié et de machinal qui est propre

au désespoir. Il chancelait au dehors comme au dedans. Hélas! toutes ses irrésolutions l'avaient repris. Il n'était pas plus avancé qu'au commencement.

IV.

Trois heures du matin venaient de sonner, et il y avait cinq heures qu'il marchait ainsi, presque sans interruption, lorsqu'il se laissa tomber sur sa chaise. Il s'y endormit et fit un rêve. Ce rêve ne se rapportait à la situation que par je ne sais quoi de funeste et de poignant, mais il lui fit impression. Il se réveilla. Il était glacé. Le feu s'était éteint. La bougie touchait à sa fin. Il était encore nuit noire.

Il se leva, il alla à la fenêtre. Il n'y avait toujours pas d'étoiles au ciel. De sa fenêtre on voyait la cour de la maison et la rue. Un bruit sec et dur qui résonna tout à coup sur le sol lui fit baisser les yeux.

Il vit au-dessous de lui deux étoiles rouges dont les rayons s'allongeaient et se raccourcissaient bizarrement dans l'ombre. Comme sa pensée était encore à demi submergée dans la brume des rêves. — Tiens! songea-t-il, il n'y en a pas dans le ciel. Elles sont sur la terre maintenant.

Cependant ce trouble se dissipa, un second bruit pareil au premier acheva de le réveiller; il regarda, et il reconnut que ces deux étoiles étaient les lanternes d'une voiture. C'était un tilbury attelé d'un petit cheval blanc. Le bruit qu'il avait entendu, c'étaient les coups de pied du cheval sur le pavé.

— Qu'est-ce que c'est que cette voiture? se dit-il. Qui est-ce qui vient donc si matin?

En ce moment on frappa un petit coup à la porte de sa chambre. Il frissonna de la tête aux pieds, et cria d'une voix terrible: — Qui est là?

Quelqu'un répondit:

— Moi, monsieur le maire.

Il reconnut la voix de sa portière.

— Eh bien, reprit-il, qu'est-ce que c'est?

— Monsieur le maire, il est tout à l'heure cinq heures du matin.

— Qu'est-ce que cela me fait?

— Monsieur le maire, c'est le tilbury.

— Quel tilbury?

— Est-ce que monsieur le maire n'a pas fait demander un tilbury?

— Non, dit-il.

— Le cocher dit qu'il vient chercher monsieur le maire.

— Quel cocher?

— Le cocher de M. Scaufflaire.

Ce nom le fit tressaillir comme si un éclair lui eût passé devant la face.

— Ah ouï! reprit-il, M. Scaufflaire.

Si la vieille femme l'eût pu voir en ce moment, elle eût été épouvantée.

Il se fit un assez long silence. Il examinait d'un air stupide la flamme de la bougie et prenait autour de la mèche de la cire brûlante qu'il roulait dans ses doigts. La vieille attendait. Elle se hasarda pourtant à élever encore la voix: — Monsieur le maire, que faut-il que je réponde?

— Dites que c'est bien, et que je descends.

V.

Cette nuit-là, la malle ¹⁾ qui descendait à Montreuil-sur-Mer par la route de Hesdin accrocha, au tournant d'une rue, au moment où elle entrait dans la ville, un petit tilbury attelé d'un cheval blanc, qui venait en sens inverse et dans lequel il n'y avait qu'une personne, un homme enveloppé d'un manteau. La roue du tilbury reçut un choc assez rude. Le courrier cria à cet homme d'arrêter, mais le voyageur n'écouta pas et continua sa route au grand trot.

— Voilà un homme diablement pressé! dit le courrier.

L'homme qui se hâtait ainsi, c'est celui que nous venons de voir se débattre dans des convulsions dignes à coup sûr de pitié. Où allait-il? Il n'eût pu le dire. A Arras sans doute; mais il allait peut-être ailleurs aussi. Par moments il le sentait, et il tressaillait. Il s'enfonçait dans cette nuit comme dans un gouffre. Quelque chose le poussait, quelque chose l'attirait. Ce qui se passait en lui, personne ne pourrait le dire, tous le comprendront.

Du reste il n'avait rien résolu, rien décidé, rien arrêté, rien fait.

Il se répétait que, quel que dût être le résultat, il n'y avait aucun inconvénient à voir de ses yeux, à juger les choses par lui-même; que cela même était prudent, qu'il fallait savoir ce qui se passerait, qu'on ne pouvait rien décider sans avoir observé

¹⁾ malle-poste f. voiture qui porte les dépêches.

Stamp: *Amoye M. J. L. KATAGASTORA*
W. B. I. A. B. I.
3
Katagastora *U.*

et scruté; qu'au bout du compte, lorsqu'il aurait vu ce Champmathieu, quelque misérable, sa conscience serait probablement fort soulagée de le laisser aller au bain à sa place; qu'à la vérité il y aurait là Javert, et ce Brevet, ce Chenildieu, ce Cochepaille, anciens forçats qui l'avaient connu; mais qu'à coup sûr ils ne le reconnaîtraient pas; qu'il n'y avait donc aucun danger. Que sans doute c'était un moment noir, mais qu'il en sortirait; qu'après tout il tenait sa destinée dans sa main; qu'il en était le maître. Il se cramponnait à cette idée.

Au fond, pour tout dire, il eût mieux aimé ne point aller à Arras.

Cependant il y allait. Tout en songeant, il fouettait le cheval, lequel trottait de ce bon trot réglé et sûr qui fait deux lieues et demie à l'heure.

VI.

Cependant, en ce moment-là même, Fantine était dans la joie. Elle avait passé une très mauvaise nuit. Toux affreuse, redoublement de fièvre; elle avait eu des songes. Le matin, à la visite du médecin, elle délirait. Il avait eu l'air alarmé et avait recommandé qu'on le prévînt dès que M. Madeleine viendrait.

Toute la matinée elle fut morne, parla peu, et fit des plis à ses draps en murmurant à voix basse des calculs qui avaient l'air d'être des calculs de distances. Ses yeux étaient caves et fixes. Ils paraissaient presque éteints, et puis, par moments, ils se rallumaient et resplendissaient comme des étoiles. Il semble qu'aux approches d'une certaine

heure sombre, la clarté du ciel emplisse ceux que quitte la clarté de la terre.

Chaque fois que la sœur Simplice lui demandait comment elle se trouvait, elle répondait invariablement: — Bien, je voudrais voir M. Madeleine.

M. Madeleine venait d'habitude à trois heures voir la malade.

Vers deux heures et demie, Fantine commença à s'agiter. Dans l'espace de vingt minutes, elle demanda plus de dix fois à la religieuse: — Ma sœur, quelle heure est-il?

Trois heures sonnèrent. Au troisième coup, Fantine se dressa sur son séant, elle qui d'ordinaire pouvait à peine remuer dans son lit; elle joignit dans une sorte d'étreinte convulsive ses deux mains, et la religieuse entendit sortir de sa poitrine un de ces soupirs profonds qui semblent soulever un accablement. Puis Fantine se tourna et regarda la porte.

Personne n'entra; la porte ne s'ouvrit point.

Elle resta ainsi un quart d'heure, l'œil attaché sur la porte, immobile et comme retenant son haleine. L'église sonna trois heures un quart. Fantine se laissa retomber sur l'oreiller.

Elle ne dit rien et se remit à faire des plis à son drap.

On voyait clairement sa pensée, mais elle ne prononçait aucun nom, elle ne se plaignait pas, elle n'accusait pas. Seulement elle toussait d'une façon lugubre. Elle était livide et avait les lèvres blêmes. Elle souriait par moments.

Cinq heures sonnèrent. Alors la sœur l'entendit

qui disait très bas et doucement: — Mais puisque je m'en vais demain, il a tort de ne pas venir aujourd'hui.

La sœur elle-même était surprise du retard de M. Madeleine.

Elle envoya une fille de service s'informer près de la portière de la fabrique si M. le maire ne monterait pas bientôt à l'infirmerie. La fille revint au bout de quelques minutes.

Elle raconta très bas à la sœur que M. le maire était parti le matin même, que des personnes disaient l'avoir vu tourner par la route d'Arras, que d'autres assuraient l'avoir rencontré sur la route de Paris. Qu'en s'en allant il avait été comme à l'ordinaire, très doux, et qu'il avait seulement dit à la portière qu'on ne l'attendit pas cette nuit.

Pendant que les deux femmes, le dos tourné au lit de la Fantine, chuchotaient, la Fantine s'était mise à genoux sur son lit, et, la tête passée par l'intervalle des rideaux, elle écoutait.

Tout à coup elle cria: — Vous parlez là de M. Madeleine! pourquoi parlez-vous tout bas? Qu'est-ce qu'il fait? Pourquoi ne vient-il pas?

Sa voix était si brusque et si rauque que les deux femmes crurent entendre une voix d'homme; elles se retournèrent effrayées.

— Répondez donc! cria Fantine. Il ne pourra venir? Pourquoi cela? Vous savez la raison. Vous la chuchotiez là entre vous. Je veux la savoir.

La sœur leva sur Fantine son œil calme et triste, et dit:

— M. le maire est parti.

Fantine se redressa et s'assit sur ses talons. Ses yeux étincelèrent. Une joie inouïe rayonna sur cette physionomie douloureuse.

— Parti! s'écria-t-elle. Il est allé chercher Cosette!

Puis elle tendit ses deux mains vers le ciel et tout son visage devint ineffable. Ses lèvres remuaient; elle priait à voix basse.

Elle se recoucha, aida la religieuse à arranger l'oreiller et baisa une petite croix d'argent qu'elle avait au cou.

— Mon enfant, dit la sœur, tâchez de reposer maintenant, et ne parlez plus.

Fantine posa sa tête sur l'oreiller et dit à demi-voix: — Oui, recouche toi, sois sage puisque tu vas avoir ton enfant.

Et puis, sans bouger, sans remuer la tête, elle se mit à regarder partout avec ses yeux tout grands ouverts et un air joyeux, et elle ne dit plus rien.

Entre sept et huit heures le médecin vint. Il fut surpris. Elle était mieux. L'oppression était moindre. Le pouls avait repris de la force. Une sorte de vie survenue tout à coup ranimait ce pauvre être épuisé.

— Monsieur le docteur, dit-elle, la sœur vous a-t-elle dit que M. le maire était allé chercher le chiffon¹⁾?

Le médecin recommanda le silence et en s'en allant il dit à la sœur: Cela va mieux. Si le bonheur voulait qu'en effet M. le maire arrivât demain avec l'enfant, qui sait? Nous la sauverions peut-être.

¹⁾ ici il est question de la petite Cosette.

VII.

Il était près de huit heures du soir quand la cariole que nous avons laissée en route entra sous la porte cochère de la Poste à Arras. L'homme que nous avons suivi jusqu'à ce moment, en descendit, conduisit lui-même le petit cheval blanc à l'écurie; puis il poussa la porte d'une salle de billard, s'y assit, et s'accouda sur une table.

La maîtresse de l'hôtel entra.

— Monsieur couche-t-il? monsieur soupe-t-il?

Il fit un signe de tête négatif.

— Le garçon d'écurie dit que le cheval de monsieur est bien fatigué.

Ici il rompit le silence. — Est-ce que le cheval ne pourra pas repartir demain matin?

— Oh! monsieur! il lui faut au moins deux jours de repos.

Il demanda:

— N'est-ce pas ici le bureau de la poste?

— Oui, monsieur.

L'hôtesse le mena à ce bureau; il montra son passe-port et s'informa s'il y avait moyen de revenir cette nuit même à Montreuil par la malle; la place à côté du courrier était justement vacante; il la retint et la paya.

Cela fait, il sortit de l'hôtel et se mit à marcher dans la ville. Il ne connaissait pas Arras, les rues étaient obscures, et il allait au hasard. Après quelque hésitation, il prit le parti de s'adresser à un passant non sans avoir d'abord regardé devant et derrière lui, comme s'il craignait que quelqu'un n'entendît la question qu'il allait faire.

— Monsieur, dit-il, le palais de justice, s'il vous plaît.

— Vous n'êtes pas de la ville, monsieur, répondit le passant. Eh bien, suivez-moi. Je vais précisément du côté du palais de justice, c'est-à-dire du côté de l'hôtel de la préfecture.

— Est-ce là, demanda-t-il, qu'on tient les assises?

— Sans doute, monsieur.

Chemin faisant, le passant lui dit: — Si c'est un procès que monsieur veut voir, il est un peu tard. Ordinairement les séances finissent à six heures.

Cependant, comme ils arrivaient sur la grande place, le passant lui montra quatre longues fenêtres éclairées sur la façade d'un vaste bâtiment ténébreux.

— Ma foi, monsieur, vous arrivez à temps. Voyez-vous ces quatre fenêtres? c'est la cour d'assises. Il y a de la lumière. Donc ce n'est pas fini. Tenez, voici la porte. Vous n'aurez qu'à monter le grand escalier.

Il se conforma aux indications du passant, et, quelques minutes après, il était dans une salle où il y avait beaucoup de monde et où des groupes mêlés d'avocats en robes chuchotaient ça et là.

Un huissier se tenait debout près de la porte qui communiquait avec la salle des assises. Il demanda à cet huissier: — Monsieur, la porte va-t-elle bientôt s'ouvrir?

— Elle ne s'ouvrira pas, dit l'huissier.

— Pourquoi?

— Parce que la salle est pleine.

— Quoi? il n'y a plus une place?

— Plus une seule. La porte est fermée. Personne ne peut plus entrer.

L'huissier ajouta après un silence: — Il y a bien encore deux ou trois places derrière monsieur le président, mais M. le président n'y admet que les fonctionnaires publics.

Il se retira la tête baissée, redescendit l'escalier lentement, comme hésitant à chaque marche. Il est probable qu'il tenait conseil avec lui-même. Arrivé sur le palier de l'escalier, il s'adossa à la rampe et croisa les bras. Tout à coup il ouvrit sa redingote, prit son portefeuille, en tira un crayon, déchira une feuille, et écrivit rapidement sur cette feuille cette ligne: — M. Madeleine, maire de Montreuil-sur-Mer. Puis il remonta l'escalier à grands pas, fendit la foule, marcha droit à l'huissier, lui remit le papier, et lui dit avec autorité: — Portez ceci à monsieur le président.

L'huissier prit le papier, y jeta un coup d'oeil et obéit.

VIII.

Le conseiller à la cour royale de Douai ¹⁾, qui présidait cette session des assises à Arras, connaissait comme tout le monde ce nom si profondément et si universellement honoré. Quand l'huissier, ouvrant discrètement la porte qui communiquait de la chambre du conseil à l'audience, se pencha derrière le fauteuil du président et lui remit le pa-

¹⁾ chef-lieu d'arrondissement sur la Scarpe.

pier où était écrite la ligne qu'on vient de lire, en ajoutant: — Ce monsieur désire assister à l'audience, — le président fit un vif mouvement de déférence, saisit une plume, écrivit quelques mots au bas du papier, et le rendit à l'huissier en lui disant: — Faites entrer.

L'homme malheureux dont nous racontons l'histoire était resté près de la porte de la salle à la même place et dans la même attitude où l'huissier l'avait quitté. Il entendit, à travers sa rêverie, quelqu'un qui lui disait: — Monsieur veut-il bien me faire l'honneur de me suivre? — C'était ce même huissier qui lui avait tourné le dos l'instant d'auparavant et qui maintenant le saluait jusqu'à terre. L'huissier en même temps lui remit le papier. Il le déplia, et comme il se rencontrait qu'il était près de la lampe, il put lire: « Le président de la cour d'assises présente son respect à M. Madeleine. »

Il froissa le papier entre ses mains, comme si ces quelques mots eussent eu pour lui un arrière-goût étrange et amer.

Il suivit l'huissier.

Quelques minutes après, il se trouvait seul dans une espèce de cabinet éclairé par deux bougies posées sur une table à tapis vert. Il avait encore dans l'oreille les dernières paroles de l'huissier qui venait de le quitter: — Monsieur, vous voici dans la chambre du conseil; vous n'avez qu'à tourner le bouton de cuivre de cette porte, et vous vous trouverez dans l'audience derrière le fauteuil de M. le président.— Ces paroles se mêlaient dans sa pensée

à un souvenir vague de corridors étroits et d'escaliers noirs qu'il venait de parcourir.

L'huissier l'avait laissé seul. Le moment suprême était arrivé. Il cherchait à se recueillir sans pouvoir y parvenir.

Il était dans l'endroit même où les juges délibèrent et condamnent. Il regardait avec une tranquillité stupide cette chambre redoutable où tant d'existences avaient été brisées, où son nom allait retentir tout à l'heure, et que sa destinée traversait en ce moment. Il regardait la muraille, puis il se regardait lui-même, s'étonnant que ce fût cette chambre et que ce fût lui.

Il n'avait pas mangé depuis plus de vingt-quatre heures, il était brisé par les cahots de la carriole, mais il ne le sentait pas; il lui semblait qu'il ne sentait rien.

Tout en rêvant, il se retourna, et ses yeux rencontrèrent le bouton de cuivre de la porte qui le séparait de la salle des assises. Il avait presque oublié cette porte. Son regard, d'abord calme, s'y arrêta, resta attaché à ce bouton, puis devint effaré et fixe, et s'empreignit peu à peu d'épouvante. Des gouttes de sueur lui sortaient d'entre les cheveux et ruisselaient sur ses tempes.

A un certain moment, il fit avec une sorte d'autorité mêlée de rébellion ce geste indescriptible qui veut dire et qui dit si bien: Pardieu! qui est-ce qui m'y force?

Puis il se tourna vivement, vit devant lui la porte par laquelle il était entré, y alla, l'ouvrit, et sortit. Il n'était plus dans cette chambre, il était dehors,

dans un corridor, un corridor long, étroit, coupé de degrés et de guichets, le corridor par où il était venu. Il respira, il écouta, aucun bruit derrière lui, aucun bruit devant lui; il se mit à fuir comme si on le poursuivait. Quand il eut doublé plusieurs des coudes de ce couloir, il écouta encore. C'était toujours le même silence et la même ombre autour de lui. Il était essoufflé, il chancelait, il s'appuya au mur. La pierre était froide, sa sueur était glacée sur son front, il se redressa en frissonnant.

Alors, là, seul, debout dans cette obscurité, tremblant de froid et d'autre chose peut-être, il songea.

Un quart d'heure s'écoula ainsi. Enfin, il pencha la tête, soupira avec angoisse, laissa pendre ses bras, et revint sur ses pas. Il marchait lentement et comme accablé. Il rentra dans la chambre du conseil. La première chose qu'il aperçut, ce fut la gâchette de la porte. Cette gâchette en cuivre poli, resplendissait pour lui comme une effroyable étoile. Ses yeux ne pouvaient s'en détacher.

De temps en temps il faisait un pas et se rapprochait de la porte. Tout à coup, sans qu'il sût lui-même comment, il se trouva près de la porte. Il saisit convulsivement le bouton; la porte s'ouvrit.

Il était dans la salle d'audience.

IX.

Il fit un pas, referma machinalement la porte derrière lui, et resta debout, considérant ce qu'il voyait.

Personne dans cette foule ne fit attention à lui. Tous les regards convergeaient vers un point unique,

un banc de bois adossé à une petite porte, le long de la muraille, à gauche du président. Sur ce banc il y avait un homme entre deux gendarmes.

Cet homme, c'était l'homme.

Il ne le chercha pas, il le vit. Ses yeux allèrent là naturellement, comme s'ils avaient su d'avance où était cette figure. Il crut se voir lui-même, vieilli, non pas sans doute absolument semblable de visage, mais tout pareil d'attitude et d'aspect, avec ces cheveux hérissés, avec cette prunelle fauve et inquiète, avec cette blouse, tel qu'il était le jour où il entra à Digne, plein de haine et cachant dans son âme ce hideux trésor de pensées affreuses qu'il avait mis dix-neuf ans à ramasser sur le pavé du bagne.

Il se dit avec un frémissement:— Mon Dieu! est-ce que je redeviendrai ainsi?

Cet être paraissait au moins soixante ans. Il avait je ne sais quoi de rude, de stupide et d'effarouché.

Au bruit de la porte, on s'était rangé pour lui faire place, le président avait tourné la tête, et comprenant que le personnage qui venait d'entrer était M. le maire de Montreuil, il l'avait salué. L'avocat général le salua également. Lui s'en aperçut à peine. Il était en proie à une sorte d'hallucination; il regardait. C'en était fait, il voyait reparaître et revivre autour de lui, avec tout ce que la réalité a de formidable, les aspects monstrueux de son passé.

Il en eut horreur, il ferma les yeux, et s'écria au plus profond de son âme: jamais!

Il avait sous les yeux, vision inouïe, une sorte de représentation du moment le plus horrible de sa vie, jouée par son fantôme.

Tout y était, c'était le même appareil, la même heure de nuit, presque les mêmes faces de juges, de soldats et de spectateurs.

Une chaise était derrière lui; il s'y laissa tomber, terrifié de l'idée qu'on pouvait le voir. Quand il fut assis, il profita d'une pile de cartons qui était sur le bureau des juges pour dérober son visage à toute la salle. Il pouvait maintenant voir sans être vu. Peu à peu il se remit. Il rentra pleinement dans le sentiment du réel; il arriva à cette phase de calme où l'on peut écouter.

Il chercha Javert, mais il ne le vit pas. Le banc des témoins lui était caché par la table du greffier.

Au moment où il était entré, l'avocat de l'accusé achevait sa plaidoirie. L'attention de tous était excitée au plus haut point; l'affaire durait depuis trois heures. Depuis trois heures, cette foule regardait plier peu à peu sous le poids d'une vraisemblance terrible un homme, un inconnu, une espèce d'être misérable, profondément stupide ou profondément habile. L'accusation disait:— Nous ne tenons pas seulement un voleur de fruits, un maraudeur; nous tenons là, dans notre main, un bandit, un relaps ¹⁾ en rupture de ban ²⁾, un ancien forçat, un scélérat

¹⁾ Nom donné anciennement dans l'Eglise à tout individu qui retombait dans le même péché pour lequel il avait déjà fait pénitence publique (ici criminel qui retombe dans la même faute). ²⁾ qui étant sous la surveillance de la police quitte le lieu qui lui est assigné pour résidence.

des plus dangereux, un malfaiteur appelé Jean Valjean que la justice recherche depuis longtemps, et qui, il y a huit ans, en sortant du bagne de Toulon, a commis un vol de grand chemin à main armée sur la personne d'un enfant savoyard appelé Petit-Gervais, crime prévu par l'article 383 du code pénal, pour lequel nous nous réservons de le poursuivre ultérieurement, quand l'identité sera judiciairement acquise. Il vient de commettre un nouveau vol. C'est un cas de récidive. Condamnez-le pour le fait nouveau; il sera jugé plus tard pour le fait ancien.

Devant cette accusation, devant l'unanimité des témoins, l'accusé paraissait surtout étonné. Il faisait des gestes et des signes qui voulaient dire non, ou bien il considérait le plafond. Il parlait avec peine, répondait avec embarras, mais de la tête aux pieds toute sa personne niait. Qu'était-ce que cet homme? De quelle nature était son apathie? Était-ce imbecillité ou ruse? Comprendait-il trop, ou ne comprenait-il pas du tout? Questions qui divisaient la foule et semblaient partager le jury.

L'avocat avait établi que le vol de pommes n'était pas matériellement prouvé. Son client n'avait été vu de personne escaladant le mur ou cassant la branche. On l'avait arrêté nanti ¹⁾ de cette branche; mais il disait l'avoir trouvée à terre et ramassée. Où était la preuve du contraire? Sans doute cette branche avait été cassée et dérobée après escalade, puis jetée là par le maraudeur

¹⁾ tenant cette branche à la main.

alarmé; sans doute il y avait un voleur. Mais qu'est-ce qui prouvait que ce voleur était Champmathieu? Une seule chose. Sa qualité d'ancien forçat. L'avocat ne niait pas que cette qualité ne parût malheureusement bien constatée; mais en supposant qu'il fût le forçat Jean Valjean, cela prouvait-il qu'il fût le voleur des pommes? C'était une présomption, tout au plus; non une preuve. L'accusé, cela était vrai, avait adopté « un mauvais système de défense. » Il s'obstinait à nier tout, le vol et sa qualité de forçat. C'était un tort; mais ne fallait-il pas considérer la brièveté de cette intelligence ¹⁾? cet homme était visiblement stupide. Il se défendait mal, était-ce une raison pour le condamner? L'avocat concluait en suppliant le jury et la cour, si l'identité de Jean Valjean leur paraissait évidente, de lui appliquer les peines de police qui s'adressent au condamné en rupture de ban, et non le châtement épouvantable qui frappe le forçat récidiviste.

L'avocat général répliqua au défenseur. Il atteignit ²⁾ l'accusé par toutes les concessions que l'avocat avait faites. L'avocat semblait accorder que l'accusé était Jean Valjean. Il en prit acte ³⁾. Cet homme était donc Jean Valjean. Ceci était acquis ⁴⁾ à l'accusation et ne pouvait plus se contester.

Pendant que l'avocat général parlait, l'accusé

¹⁾ l'intelligence bornée, le manque d'intelligence. ²⁾ frappa, attaqua (il profita de toutes les concessions de l'avocat pour aggraver la situation de l'accusé). ³⁾ il en prit note; il l'annota. ⁴⁾ ajouté, annoté.

écoutait, la bouche ouverte, avec une sorte d'étonnement où il entraînait bien quelque admiration. Il était évidemment surpris qu'un homme pût parler comme cela. De temps en temps, aux moments les plus « énergiques » du réquisitoire, il remuait lentement la tête de droite à gauche et de gauche à droite, sorte de protestation triste et muette dont il se contentait depuis le commencement des débats. L'avocat général fit remarquer au jury cette attitude hébétée, calculée évidemment, qui dénotait, non l'imbécillité, mais l'adresse, la ruse, l'habitude de tromper la justice, et qui mettait dans tout son jour¹⁾ « la profonde perversité » de cet homme. Il termina en faisant ses réserves²⁾ pour l'affaire Petit-Gervais, et en réclamant une condamnation sévère.

C'était, pour l'instant, on s'en souvient, les travaux forcés à perpétuité.

X.

L'instant de clore les débats était venu. Le président fit lever l'accusé et lui adressa la question d'usage:— Avez-vous quelque chose à ajouter à votre défense?

L'homme, debout, roulant dans ses mains un affreux bonnet qu'il avait, sembla ne pas entendre. Le président répéta la question.

Cette fois l'homme entendit. Il parut comprendre, il fit le mouvement de quelqu'un qui se réveille, promena ses yeux autour de lui, regarda le public,

¹⁾ mettait au clair, prouvait. ²⁾ en se réservant de juger plus tard l'affaire de...

les gendarmes, son avocat, les jurés, posa son poing monstrueux sur le rebord de la boiserie placée devant son banc, regarda encore, et tout à coup, fixant son regard sur l'avocat général, il se mit à parler. Ce fut comme une éruption. Il sembla, à la façon dont les paroles s'échappaient de sa bouche, incohérentes, impétueuses, heurtées, pêle-mêle, qu'elles s'y pressaient toutes à la fois pour sortir en même temps.

— Accusé, dit l'avocat général d'une voix sévère, faites attention. Vous ne répondez à rien de ce qu'on vous demande. Votre trouble vous condamne. Il est évident que vous ne vous appelez pas Champmathieu, que vous êtes le forçat Jean Valjean, que vous êtes allé en Auvergne, que vous êtes né à Faverolles où vous avez été émondeur. Il est évident que vous avez volé avec escalade des pommes dans le clos Pierron. Messieurs les jurés apprécieront.

L'accusé avait fini par se rasseoir; il se leva brusquement quand l'avocat général eut fini, et s'écria:— Vous êtes très méchant, vous! Voilà ce que je voulais dire. Je ne trouvais pas d'abord. Je n'ai rien volé. Je suis un homme qui ne mange pas tous les jours. Je venais d'Ailly, je marchais dans le pays après une ondée, j'ai trouvé une branche cassée par terre où il y avait des pommes, j'ai ramassé la branche sans savoir qu'elle me ferait arriver de la peine. Il y a trois mois que je suis en prison et qu'on me trimballe. Après ça, je ne peux pas dire, on parle contre moi, on me dit: répondez! le gendarme me pousse le coude et me dit tout

bas: réponds donc! Je ne sais pas expliquer, moi, je n'ai pas fait les études, je suis un pauvre homme. Voilà ce qu'on a tort de ne pas voir. Je n'ai pas volé, j'ai ramassé par terre des choses qu'il y avait. Vous dites Jean Valjean, Jean Mathieu! Je ne connais pas ces personnes-là. C'est des villageois. J'ai travaillé chez monsieur Baloup, boulevard de l'Hôpital. Je m'appelle Champmathieu. Vous êtes bien malins de me dire où je suis né. Moi, je l'ignore. Tout le monde n'a pas des maisons pour y venir au monde. Je crois que mon père et ma mère étaient des gens qui allaient sur les routes ¹⁾. Je ne sais pas d'ailleurs. Quand j'étais enfant, on m'appelait Petit, maintenant on m'appelle Vieux. Voilà mes noms de baptême. Prenez ça comme vous voudrez. J'ai été en Auvergne, j'ai été à Faverolles, pardii! Eh bien? est-ce qu'on ne peut pas avoir été en Auvergne et avoir été à Faverolles sans avoir été aux galères? Je vous dit que je n'ai pas volé, et que je suis le père Champmathieu. J'ai été chez monsieur Baloup, j'ai été domicilié. Vous m'ennuyez avec vos bêtises à la fin! Pourquoi donc est-ce que le monde est après moi comme des acharnés?

L'avocat général était demeuré debout; il s'adressa au président:—Monsieur le président, en présence des dénégations confuses, mais fort habiles de l'accusé, qui voudrait bien se faire passer pour idiot, nous requérons qu'il vous plaise et qu'il plaise à la cour appeler de nouveau dans cette enceinte ²⁾ les condamnés Brevet, Cochepaille et Chenildieu

¹⁾ des vagabonds. ²⁾ salle

et l'inspecteur de police Javert, et les interpellé une dernière fois sur l'identité de l'accusé avec le forçat Jean Valjean. — Je fais remarquer à monsieur l'avocat général, dit le président, que l'inspecteur de police Javert, rappelé par ses fonctions au chef-lieu d'un arrondissement voisin, a quitté l'audience et même la ville, aussitôt sa déposition fait ¹⁾. Nous lui en avons accordé l'autorisation, avec l'agrément de monsieur l'avocat général et du défenseur de l'accusé.

Le président transmet un ordre à un huissier, et un moment après la porte de la chambre des témoins s'ouvrit. L'huissier, accompagné d'un gendarme prêt à lui prêter main forte ²⁾, introduisit le condamné Brevet. L'auditoire était en suspens et toutes les poitrines palpitaient comme si elles n'eussent eu qu'une seule âme.

— Brevet, dit le président, vous avez subi une condamnation infamante et vous ne pouvez prêter serment. Cependant, même dans l'homme que la loi a dégradé, il peut rester un sentiment d'honneur et d'équité. C'est à ce sentiment que je fais appel à cette heure décisive. Réfléchissez avant de me répondre, considérez d'une part cet homme qu'un mot de vous peut perdre, d'autre part la justice qu'un mot de vous peut éclairer.

L'instant est solennel, et il est toujours temps de vous rétracter, si vous croyez vous être trompé.

— Accusé, levez-vous. — Brevet, regardez bien l'accusé, recueillez vos souvenirs et dites-nous, en

¹⁾ après avoir fait sa déposition. ²⁾ venir en aide.

votre âme et conscience, si vous persistez à reconnaître cet homme pour votre ancien camarade de bague Jean Valjean.

Brevet regarda l'accusé, puis se retourna vers la cour.

Où, monsieur le président. C'est moi qui l'ai reconnu le premier et je persiste. Cet homme est Jean Valjean, entré à Toulon en 1796 et sorti en 1815. Il a l'air d'une brute maintenant; au bague il était sournois. Je le reconnais positivement.

— Allez vous asseoir, dit le président. Accusé, restez debout.

On introduisit Chenildieu, forçat à vie¹⁾, comme l'indiquaient sa casaque rouge et son bonnet vert.

Le président l'invita à se recueillir et lui demanda, comme à Brevet, s'il persistait à reconnaître l'accusé.

Chenildieu éclata de rire.

— Pardine! si je le reconnais! nous avons été cinq ans à la même chaîne. Tu boudes donc, mon vieux?

— Allez vous asseoir, dit le président.

L'huissier amena Cochepaille. Cet autre condamné à perpétuité était un paysan de Lourdes et un demi-ours des Pyrénées.

Le président lui demanda, comme aux deux autres, s'il persistait à reconnaître l'homme debout devant lui.

— C'est Jean Valjean, dit Cochepaille. Même qu'on l'appelaît Jean-le-Cric, tant il était fort.

¹⁾ condamné à vie, à perpétuité, pour toute la vie.

Chacune des affirmations de ces trois hommes avait soulevé dans l'auditoire un murmure de fâcheux augure pour l'accusé. L'accusé, lui, les avait écoutées avec ce visage étonné qui, selon l'accusation, était son principal moyen de défense. A la première, les gendarmes l'avaient entendu grommeler entre ses dents: Ah bien! en voilà un! Après la seconde il dit un peu plus haut, d'un air presque satisfait: Bon! A la troisième il s'écria: Fameux!

Le président l'interpella: — Accusé, vous avez entendu. Qu'avez-vous à dire?

Il répondit: — Je dis Fameux!

Une rumeur éclata dans le public et gagna presque le jury. Il était évident que l'homme était perdu.

— Huissiers, dit le président, faites faire silence. Je vais clore les débats.

En ce moment un mouvement se fit tout à côté du président. On entendit une voix qui criait: — Brevet, Chenildieu, Cochepaille! regardez de ce côté-ci.

Tous ceux qui entendirent cette voix se sentirent glacés, tant elle était lamentable et terrible. Les yeux se tournèrent vers le point d'où elle venait. Un homme, placé parmi les spectateurs privilégiés qui étaient assis derrière la cour, venait de se lever, et était debout au milieu de la salle. Le président, l'avocat général, vingt personnes le reconnurent, et s'écrièrent à la fois: — Monsieur Madeleine!

XI.

C'était lui en effet. La lampe du greffier éclairait son visage.

Il tenait son chapeau à la main. Il était très pâle et il tremblait légèrement. Ses cheveux, gris encore au moment de son arrivée à Arras, étaient maintenant tout à fait blancs. Ils avaient blanchi depuis une heure qu'il était là.

Toutes les têtes se dressèrent. La sensation fut indescriptible. Il y eut dans l'auditoire un instant d'hésitation. La voix avait été si poignante, l'homme qui était là paraissait si calme, qu'au premier abord on ne comprit pas. On ne pouvait croire que ce fût cet homme tranquille qui eût jeté ce cri effrayant.

Cette indécision ne dura que quelques secondes. Avant même que le président et l'avocat eussent pu dire un mot, avant que les gendarmes et les huissiers eussent pu faire un geste, l'homme que tous appelaient encore en ce moment M. Madeleine s'était avancé vers les témoins.

— Vous ne me reconnaissez-pas? dit-il.

Tous trois demeurèrent interdits et indiquèrent par un signe de tête qu'ils ne le connaissaient point.

M. Madeleine se tourna vers les jurés et vers la cour et dit d'une voix douce: — Messieurs les jurés, faites relâcher l'accusé. Monsieur le président, faites-moi arrêter. L'homme que vous cherchez, ce n'est pas lui, c'est moi. Je suis Jean Valjean.

Pas une bouche ne respirait. A la première commotion de l'étonnement avait succédé un silence de sépulcre. On sentait dans la salle cette espèce

de terreur religieuse qui saisit la foule lorsque quelque chose de grand s'accomplit.

Cependant le visage du président s'était empreint de sympathie et de tristesse; il avait échangé un signe rapide avec l'avocat général et quelques paroles à voix basse avec les conseillers assesseurs. Il s'adressa au public, et demanda avec un accent qui fut compris de tous:

— Y a-t-il un médecin ici?

L'avocat général prit la parole: — Messieurs les jurés, l'incident si étrange et si inattendu qui trouble l'audience ne nous inspire, ainsi qu'à vous, qu'un sentiment que nous n'avons pas besoin d'exprimer. Vous connaissez tous, au moins de réputation, l'honorable M. Madeleine, maire de Montreuil-sur-Mer. S'il y a un médecin dans l'auditoire, nous nous joignons à monsieur le président pour le prier de vouloir bien assister M. Madeleine et le reconduire à sa demeure.

M. Madeleine ne laissa point achever l'avocat général. Il l'interrompit d'un accent plein de mansuétude et d'autorité.

— Je vous remercie, monsieur l'avocat, mais je ne suis pas fou. Vous allez voir. Vous étiez sur le point de commettre une grande erreur, lâchez cet homme, j'accomplis un devoir, je suis ce malheureux condamné. Je suis le seul qui voie clair ici, et je vous dis la vérité. Vous pouvez me prendre, puisque me voilà. J'avais pourtant fait de mon mieux. Je me suis caché sous un nom; je suis devenu riche, je suis devenu maire; j'ai voulu rentrer parmi les

honnêtes gens. Il paraît que cela ne se peut pas ¹⁾. Enfin, il y a bien des choses que je ne puis pas dire, je ne vais pas vous raconter ma vie, un jour on saura. J'ai volé monseigneur l'évêque, cela est vrai; j'ai volé Petit-Gervais, cela est vrai. On a eu raison de vous dire que Jean Valjean était un malheureux très méchant. Toute la faute n'est peut-être pas à lui.

Écoutez, messieurs les juges, un homme aussi abaissé que moi n'a pas de remontrances à faire à la providence ni de conseil à donner à la société; mais, voyez-vous, l'infamie, d'où j'avais essayé de sortir est une chose nuisible. Les galères font le galérien. Recueillez cela, si vous voulez. Avant le bagne, j'étais un pauvre paysan très peu intelligent, une espèce d'idiot; le bagne m'a changé. J'étais stupide, je suis devenu méchant; j'étais bûche ²⁾; je suis devenu tison ³⁾. Plus tard l'indulgence et la bonté m'ont sauvé, comme la sévérité m'avait perdu. Mais, pardon, vous ne pouvez pas comprendre ce que je dis là. Vous trouverez chez moi, dans les cendres de la cheminée, la pièce de quarante sous que j'ai volée il y a sept ans à Petit-Gervais. Je n'ai plus rien à ajouter. Prenez-moi. Mon Dieu! monsieur l'avocat général remue la tête, vous dites: M. Madeleine est devenu fou, vous ne me croyez pas! Voilà qui est affligeant! N'allez point condam-

¹⁾ que cela est impossible. ²⁾ personne stupide, lourde (morceau de bois de chauffage). ³⁾ personne vicieuse, méchante (comparée à un tison, morceau de bois brûlé en partie).

ner cet homme au moins! Quoi! ceux-ci ne me reconnaissent pas! Je voudrais que Javert fût ici. Il me reconnaîtrait, lui!

Rien ne pourrait rendre ce qu'il y avait de mélancolie bienveillante et sombre dans l'accent qui accompagnait ces paroles.

Il se tourna vers les trois forçats: — Eh bien, je vous reconnais, moi. Brevet! vous rappelez-vous...

Il s'interrompit, hésita un moment et dit: — Te rappelles-tu ces bretelles en tricot à damier que tu avais au bagne?

Brevet eut comme une secousse de surprise et le regarda de la tête aux pieds d'un air effrayé. Lui continua: — Chenildieu, qui te surnommait toi-même Je-nie-Dieu, tu as toute l'épaule droite brûlée profondément, parce que tu t'es couché un jour l'épaule sur un réchaud plein de braise, pour effacer les trois lettres T. F. P. ¹⁾, qu'on y voit toujours cependant. Réponds, est-ce vrai?

— C'est vrai, dit Chenildieu.

Il s'adressa à Cochepaille: — Cochepaille, tu as près de la saignée du bras gauche une date gravée en lettres bleues avec de la poudre brûlée. Cette date, c'est celle du débarquement de l'empereur à Cannes, 1^{er} mars 1815. Relève ta manche.

Cochepaille releva sa manche, tous les regards se penchèrent autour de lui sur son bras nu. Un gendarme approcha une lampe; la date y était.

Le malheureux homme se tourna vers l'auditoire et vers les juges avec un sourire dont ceux qui

¹⁾ Toulon. Forçat. Perpétuité.

l'ont vu sont encore navrés lorsqu'ils y songent. C'était le sourire du triomphe, c'était aussi le sourire du désespoir.

— Vous voyez bien, dit-il, que je suis Jean Valjean.

Il n'y avait plus dans cette enceinte ni juges, ni accusateurs, ni gendarmes; il n'y avait que des yeux fixes et des cœurs émus. Aucune question ne fut faite, aucune autorité n'intervint. Le propre des spectacles sublimes, c'est de prendre toutes les âmes et de faire de tous les témoins des spectateurs. Aucun peut-être ne se rendait compte de ce qu'il éprouvait; aucun, sans doute, ne se disait qu'il voyait resplendir là une grande lumière; tous intérieurement se sentaient éblouis.

Il était évident qu'on avait sous les yeux Jean Valjean. Cela rayonnait. L'apparition de cet homme avait suffi pour remplir de clarté cette aventure si obscure le moment d'auparavant. Sans qu'il fût besoin d'aucune explication désormais, toute cette foule comprit tout de suite et d'un seul coup d'œil cette simple et magnifique histoire d'un homme qui se livrait pour qu'un autre homme ne fût pas condamné à sa place.

Impression qui passa vite, mais qui dans l'instant fut irrésistible.

— Je ne veux pas déranger davantage l'audience, reprit Jean Valjean. Je m'en vais, puisqu'on ne m'arrête pas. J'ai plusieurs choses à faire. Monsieur l'avocat général sait qui je suis, il sait où je vais, il me fera arrêter quand il voudra.

Il se dirigea vers la porte de sortie. Pas une

voix ne s'éleva, pas un bras ne s'étendit pour l'empêcher. Tous s'écartèrent. Il avait en ce moment ce je ne sais quoi de divin qui fait que les multitudes, reculent et se rangent devant un homme. Il traversa la foule à pas lents. On n'a jamais su qui ouvrit la porte, mais il est certain que la porte se trouva ouverte lorsqu'il y parvint. Arrivé là, il se retourna et dit:

— Monsieur l'avocat général, je reste à votre disposition.

Puis il s'adressa à l'auditoire:

— Vous tous, tous ceux qui sont ici, vous me trouvez digne de pitié, n'est-ce pas? Mon Dieu! quand je pense à ce que j'ai été sur le point de faire, je me trouve digne d'envie. Cependant j'aurais mieux aimé que tout ceci n'arrivât pas.

Il sortit, et la porte se referma comme elle avait été ouverte, car ceux qui font de certaines choses souveraines sont toujours sûrs d'être servis par quelqu'un dans la foule.

Moins d'une heure après, le verdict du jury déchargeait de toute accusation le nommé Champmathieu; et Champmathieu, mis en liberté immédiatement, s'en allait stupéfait, croyant tous les hommes fous et ne comprenant rien à cette vision.

XII.

Le jour commençait à poindre. Fantine avait eu une nuit de fièvre et d'insomnie, pleine d'ailleurs d'images heureuses; au matin, elle s'endormit. La sœur Simplicie qui l'avait veillée, était depuis quelques instants dans le laboratoire de l'infirmerie

penchée sur ses drogues et sur ses fioles. Tout à coup elle tourna la tête et fit un léger cri. M. Madeleine était devant elle. Il venait d'entrer silencieusement.

— C'est vous, monsieur le maire! s'écria-t-elle.

Il répondit à voix basse: — Comment va cette pauvre femme?

— Pas mal en ce moment. Mais nous avons été bien inquiets, allez!

Elle lui expliqua ce qui s'était passé, que Fantine était bien mal la veille et que maintenant elle était mieux, parce qu'elle croyait que monsieur le maire était allé chercher son enfant à Montfermeil. La sœur n'osa pas interroger monsieur le maire, mais elle vit bien à son air que ce n'était point de là qu'il venait.

— Tout cela est bien, dit-il, vous avez eu raison de ne pas la détromper.

— Oui, reprit la sœur, mais maintenant, monsieur le maire, qu'elle va vous voir et qu'elle ne verra pas son enfant, que lui dirons-nous?

Il resta un moment rêveur.—Dieu nous inspirera, dit-il.

— Le plein jour s'était fait dans la chambre. Il éclairait en face le visage de M. Madeleine. Le hasard fit que la sœur leva les yeux.

— Mon Dieu, monsieur! s'écria-t-elle, que vous est-il arrivé? vos cheveux sont tout blancs!

— Blancs! dit-il.

La sœur fouilla dans une trousse en tira une petite glace dont se servait le médecin pour constater qu'un malade était mort et ne respirait plus.

M. Madeleine prit la glace, y considéra ses cheveux, et dit: Tiens!

Il prononça ce mot avec indifférence et comme s'il pensait à autre chose.

La sœur se sentit glacée par je ne sais quoi d'inconnu qu'elle entrevoyait dans tout ceci.

Il demanda: — Puis-je la voir?

— Est-ce que monsieur le maire ne lui fera pas revenir son enfant? dit la sœur.

— Sans doute, mais il faut au moins deux ou trois jours.

— Si elle ne voyait pas monsieur le maire d'ici là, reprit la sœur, elle ne saurait pas que monsieur le maire est de retour et il serait aisé de lui faire prendre patience. On n'aurait pas de mensonge à faire.

— Non, ma soeur, il faut que je la voie. Je suis peut-être pressé.

M. Madeleine parut réfléchir quelques instants, puis il dit avec sa gravité calme:

La religieuse ne sembla pas remarquer ce mot « peut-être » qui donnait un sens obscur et singulier aux paroles de M. le maire.

Elle répondit en baissant les yeux: — En ce cas, elle repose, mais M. le maire peut entrer.

Fantine dormait. A la voir, on n'eût jamais pu croire que c'était là une malade presque désespérée. Elle ressemblait plutôt à ce qui va s'envoler qu'à ce qui va mourir.

M. Madeleine resta quelque temps immobile près de ce lit, regardant tour à tour la malade et le crucifix, comme il faisait deux mois auparavant, le jour

où il était venu pour la première fois la voir dans cet asile.

Elle ouvrit les yeux, le vit, et dit paisiblement, avec un sourire :

— Et Cosette?

Elle n'eut pas un mouvement de surprise, ni un mouvement de joie: elle était la joie même. Cette simple question: Et Cosette? fut faite avec une foi si profonde, avec tant de certitude, avec une absence si complète de doute ¹⁾, qu'il ne trouva pas une parole ²⁾. Elle continua: — Je savais bien que vous étiez là. Je dormais, mais je vous voyais. Mais dites-moi donc où est Cosette? Pourquoi ne l'avoir pas mise sur mon lit pour le moment où je m'éveillerais?

Il répondit machinalement quelque chose qu'il n'a jamais pu se rappeler plus tard.

Heureusement le médecin, averti, était survenu. Il vint en aide à M. Madeleine.

— Mon enfant, dit le médecin, calmez-vous. Votre enfant est là.

Les yeux de Fantine s'illuminèrent et couvrirent de clarté son visage. Elle joignit les mains avec une expression qui contenait tout ce que la prière peut avoir à la fois de plus violent et de plus doux: — Oh! s'écria-t-elle, apportez-la-moi.

— Pas encore, reprit le médecin. Vous avez un reste de fièvre. La vue de votre enfant vous agiterait et vous ferait du mal. Il faut d'abord vous guérir.

¹⁾ sans l'ombre de doute, sans le moindre doute. ²⁾ il ne sut que dire, il resta sans mot dire.

— Elle l'interrompit impétueusement. — Mais je suis guérie, je vous dis que je suis guérie! Ah çà! je veux voir mon enfant.

— Vous voyez, dit le médecin, comme vous vous emportez. Tant que vous serez ainsi, je m'opposerai à ce que vous ayez votre enfant. Il ne suffit pas de la voir, il faut vivre pour elle. Quand vous serez raisonnable, je vous l'amènerai moi-même.

La pauvre mère courba la tête.

— Monsieur le médecin, je vous demande pardon. Je comprends, vous craignez l'émotion, j'attendrai tant que vous voudrez, mais je vous jure que cela ne m'aurait pas fait de mal de voir ma fille. Je la vois, je ne la quitte pas des yeux depuis hier au soir. Je n'ai plus de fièvre, puisque je suis guérie, mais je vais faire comme si j'étais malade et ne pas bouger. Quand on verra que je suis bien tranquille, on dira: il faut lui donner son enfant.

M. Madeleine s'était assis sur une chaise qui était à côté du lit. Elle se tourna vers lui; elle faisait visiblement effort pour paraître calme, afin que, la voyant si paisible on ne fit pas difficulté de lui amener Cosette. Cependant, tout en se contenant, elle ne pouvait s'empêcher d'adresser à M. Madeleine mille questions. — Avez-vous fait un bon voyage, M. le maire? Oh! que vous êtes bon d'avoir été me la chercher! Dites-moi seulement comment elle est: Ces Thénardier la tenaient-ils proprement? N'est-ce pas qu'elle est belle, ma fille? Est-ce qu'on ne pourrait pas l'amener rien qu'un petit moment? On la remporterait tout de suite après. Dites! vous qui êtes le maître, si vous voulez!

Il lui prit la main: — Cosette est belle, dit-il, Cosette se porte bien, vous la verrez bientôt, mais apaisez-vous. Vous parlez trop vivement, et puis vous sortez vos bras du lit, et cela vous fait tousser.

En effet, des quintes de toux interrompaient Fantine presque à chaque mot.

Fantine ne murmura pas, elle craignit d'avoir compromis la confiance qu'elle voulait inspirer.

Cependant le fond riant de ses idées revint. Elle continua de se parler à elle-même, la tête sur l'oreiller: Comme nous allons être heureuses! Nous aurons un petit jardin, d'abord! M. Madeleine me l'a promis. Ma fille jouera dans le jardin. Elle doit savoir ses lettres maintenant, je la ferai épeler. Et puis elle fera sa première communion!

Il écoutait ces paroles comme on écoute un vent qui souffle, les yeux à terre, l'esprit plongé dans des réflexions sans fond.

Tout à coup elle cessa de parler, cela lui fit lever machinalement la tête. Fantine était devenue effrayante. Elle ne parlait plus, elle ne respirait plus, elle s'était soulevée à demi sur son séant, son visage radieux le moment d'auparavant, était blême, et elle paraissait fixer sur quelque chose de formidable, devant elle, à l'autre extrémité de la chambre, son œil agrandi par la terreur.

— Mon Dieu! s'écria-t-il. Qu'avez-vous, Fantine?

Elle ne répondit pas, elle ne quitta point des yeux l'objet quelconque qu'elle semblait voir, elle lui toucha le bras d'une main et de l'autre lui fit signe de regarder derrière lui.

Il se retourna, et vit Javert.

XIII.

Voici ce qui s'était passé. Immédiatement après la mise en liberté de Champmathieu, l'avocat général s'enferma avec le président. Ils confèrent, « de la nécessité de se saisir de la personne » de M. le maire de Montreuil-sur-Mer. L'ordre d'arrestation fut donc expédié. L'avocat général l'envoya à Montreuil-sur-Mer par un exprès, à franc étrier, et en chargea l'inspecteur de police Javert.

On sait que Javert était revenu à Montreuil immédiatement après avoir fait sa déposition. Il se levait au moment où l'exprès lui remit l'ordre d'arrestation et le mandat d'amener.

Quelqu'un qui n'eût pas connu Javert et qui l'eût vu au moment où il pénétra dans l'antichambre de l'infirmerie n'eût pu rien deviner de ce qui se passait, et lui eût trouvé l'air le plus ordinaire du monde. Il était froid, calme, grave et venait de monter l'escalier avec sa lenteur habituelle. Quelqu'un qui l'eût connu à fond et qui l'eût examiné attentivement eût frémi.

Arrivé à la chambre de Fantine, Javert tourna la clef, poussa la porte et entra. A proprement parler, il n'entra pas. Il se tint debout dans la porte entre-bâillée, le chapeau sur la tête, la main gauche dans sa redingote fermée jusqu'au menton.

Il resta ainsi près d'une minute sans qu'on s'aperçut de sa présence. Tout à coup Fantine leva les yeux, le vit et fit retourner M. Madeleine.

A l'instant où le regard de Madeleine rencontra le regard de Javert, Javert, sans bouger, sans remuer, sans approcher, devint épouvantable. Aucun

sentiment humain ne réussit à être effroyable comme la joie.

Ce fut le visage d'un démon qui vient de retrouver son damné.

La Fantine n'avait point vu. Javert depuis le jour où M. le maire l'avait arrachée à cet homme. Son cerveau malade ne se rendit compte de rien, seulement elle ne douta pas qu'il ne revînt la chercher. Elle ne put supporter cette figure affreuse, elle se sentit expirer, elle cacha son visage de ses deux mains et cria avec angoisse :

— M. Madeleine, sauvez-moi!

Jean Valjean — nous ne le nommerons plus désormais autrement — s'était levé. Il dit à Fantine de sa voix la plus douce et la plus calme :

— Soyez tranquille. Ce n'est pas pour vous qu'il vient.

Puis il s'adressa à Javert et lui dit : — Je sais ce que vous voulez.

Javert répondit : — Allons, vite!

En parlant ainsi, il ne fit point un pas; il lança sur Jean Valjean ce regard qu'il jetait comme un crampon, et avec lequel il avait coutume de tirer violemment les misérables à lui.

Au cri de Javert, Fantine avait rouvert les yeux. Mais M. le maire était là. Que pouvait-elle craindre?

Javert avança au milieu de la chambre et cria : — Ah ça! viendras-tu?

La malheureuse regarda autour d'elle. Il n'y avait personne que la religieuse et monsieur le maire.

A qui pouvait s'adresser ce tutoiement abject? A elle seulement. Elle frissonna.

Alors elle vit une chose inouïe. Elle vit le mouchard Javert saisir au collet monsieur le maire; elle vit monsieur le maire courber la tête. Il lui sembla que le monde s'évanouissait.

Javert, en effet, avait pris Jean Valjean au collet.

— Monsieur le maire! cria Fantine.

Javert éclata de rire.

— Il n'y a plus de M. le maire ici!

Jean Valjean n'essaya pas de déranger la main qui tenait le col de sa redingote. Il dit :

— Javert...

Javert l'interrompit : — Appelle-moi monsieur l'inspecteur.

— Monsieur, reprit Jean Valjean, je voudrais vous dire un mot en particulier.

— Tout haut! parle tout haut! répondit Javert; on me parle tout haut à moi.

Jean Valjean continua en baissant la voix :

— C'est une prière que j'ai à vous faire...

— Je te dis de parler tout haut.

— Mais cela ne doit être entendu que de vous seul...

— Qu'est-ce que cela me fait? je n'écoute pas!

Jean Valjean se tourna vers lui et lui dit rapidement et très bas :

— Accordez-moi trois jours pour aller chercher l'enfant de cette malheureuse femme! Vous m'accompagnerez si vous voulez.

— Tu veux rire! cria Javert. Ah ça! je ne te croyais pas bête. Tu me demandes trois jour pour

t'en aller! Tu dis que c'est pour aller chercher l'enfant de cette femme! Ah! voilà qui est bon!

Fantine eut un tremblement.

— Mon enfant! s'écria-t-elle, aller chercher mon enfant! Elle n'est donc pas ici! Ma sœur, répondez-moi, où est Cosette. Je veux mon enfant! Monsieur Madeleine! M. le maire.

Javert frappa du pied.

— Voilà l'autre, à présent! Te tairas-tu, drôlesse?

Il regarda fixement Fantine et ajouta en reprenant à poignée la cravate et le collet de Jean Valjean:

— Je te dis qu'il n'y a point de M. Madeleine et qu'il n'y a point de M. le maire. Il y a un voleur, il y a un brigand, il y a un forçat appelé Jean Valjean! c'est lui que je tiens! voilà ce qu'il y a!

Fantine se dressa en sursaut, appuyée sur ses bras raides et sur ses deux mains, elle regarda Jean Valjean, elle regarda Javert, elle regarda la religieuse, elle ouvrit la bouche comme pour parler, un râle sortit du fond de sa gorge, elle étendit les bras avec angoisse, ouvrant convulsivement les mains, et cherchant autour d'elle comme quelqu'un qui se noie, puis elle s'affaissa subitement sur l'oreiller. Sa tête heurta le chevet du lit et vint retomber sur sa poitrine, la bouche béante, les yeux ouverts et éteints.

Elle était morte.

Jean Valjean posa sa main sur la main de Javert qui le tenait, puis il dit à Javert:

— Vous avez tué cette femme.

— Finirons-nous! cria Javert furieux. Je ne suis

pas ici pour entendre des raisons ¹⁾. La garde est en bas. Marchons tout de suite, ou les poucettes ²⁾.

Il y avait dans un coin de la chambre un vieux lit en fer qui servait de lit de camp aux sœurs quand elles veillaient. Jean Valjean alla à ce lit, disloqua le chevet, saisit à poigne-main la maîtresse tringle, et considéra Javert. Javert recula vers la porte.

Jean Valjean, sa barre de fer au poing, marcha lentement au lit de Fantine. Quand il y fut parvenu, il se retourna, et dit à Javert d'une voix qu'on entendait à peine:

— Je ne vous conseille pas de me déranger en ce moment.

Ce qui est certain, c'est que Javert tremblait.

Jean Valjean posa son coude sur la pomme du chevet du lit et son front sur sa main, et se mit à contempler Fantine immobile et étendue. Il n'y avait plus rien sur son visage et dans son attitude qu'une inexprimable pitié. Après quelques instants de cette rêverie, il se pencha vers Fantine et lui parla à voix basse.

Que lui dit-il? Que pouvait dire cet homme qui était reprouvé, à cette femme qui était morte? Qu'était-ce que ces paroles? Personne sur la terre ne les a entendues. La morte les entendit-elle? Il y a des illusions touchantes qui sont peut-être des réalités sublimes. Ce qui est hors de doute, c'est que la sœur, unique témoin de la chose qui se passait, a souvent raconté qu'au moment où

¹⁾ pour raisonner. ²⁾ chaînette pour attacher les pouces d'un prisonnier.

Jean Valjean parla à l'oreille de Fantine, elle vit distinctement poindre un ineffable sourire sur ces lèvres pâles et dans ces prunelles vagues, pleines de l'étonnement du tombeau.

Jean Valjean prit dans ses deux mains la tête de Fantine et l'arrangea sur l'oreiller comme une mère eut fait pour son enfant et lui rentra les cheveux sous son bonnet. Cela fait, il lui ferma les yeux.

La face de Fantine en cet instant semblait étrangement éclairée. La mort, c'est l'entrée dans la grande lueur.

La main de Fantine pendait hors du lit. Jean Valjean s'agenouilla devant cette main, la souleva doucement et la baisa.

Puis il se redressa, et se tournant vers Javert:— Maintenant, dit-il, je suis à vous.

XIV.

Javert déposa Jean Valjean à la prison de la ville.

L'arrestation de M. Madeleine produisit à Montreuil-sur-Mer une sensation, ou pour mieux dire une commotion extraordinaire. Nous sommes triste de ne pouvoir dissimuler que sur ce seul mot: c'était un galérien, tout le monde à peu près l'abandonna. En moins de deux heures tout le bien qu'il avait fait fut oublié, et ce ne fut plus « qu'un galérien ». Trois ou quatre personnes seulement dans toute la ville restèrent fidèles à cette mémoire. La vieille portière qui l'avait servi fut du nombre ¹⁾.

¹⁾ fut du nombre de ses fidèles amis.

Le soir de ce même jour, cette digne vieille femme était assise dans sa loge, encore tout effarée et réfléchissant tristement. La fabrique avait été fermée toute la journée, la porte cochère était verrouillée, la rue était déserte. Il n'y avait dans la maison que les deux religieuses qui veillaient près du corps de Fantine.

Vers l'heure où M. Madeleine avait coutume de rentrer, la brave portière se leva machinalement, prit la clef de la chambre de M. Madeleine dans un tiroir, accrocha la clef au clou où il la prenait d'habitude, et plaça le bougeoir à côté comme si elle l'attendait. Ensuite elle se rassit sur sa chaise et se remit à songer. Ce ne fut qu'au bout de plus de deux heures qu'elle sortit de sa rêverie et s'écria: Tiens! mon bon Jésus; moi qui ai mis sa clef au clou.

En ce moment la vitre de la loge s'ouvrit, une main passa par l'ouverture, saisit la clef et le bougeoir et alluma la bougie à la chandelle qui brûlait.

La portière leva les yeux et resta béante, avec un cri dans le gosier qu'elle retint.

C'était M. Madeleine.

— Mon Dieu, monsieur le maire, s'écria-t-elle enfin, je vous croyais...

Elle s'arrêta, la fin de sa phrase eût manqué de respect au commencement ¹⁾.

Il acheva sa pensée.

— En prison, dit-il. J'y étais. J'ai brisé un barreau d'une fenêtre, je me suis laissé tomber du haut

¹⁾ l'exclamation: Monsieur le maire!

ni de toute la soirée, que même je n'ai pas quitté ma porte.

Un homme répondit :

— Cependant il y a de la lumière dans cette chambre.

Ils reconnurent la voix de Javert.

La chambre était disposée de façon que la porte en s'ouvrant masquait l'angle du mur à droite. Jean Valjean souffla la bougie et se mit dans cet angle.

La sœur Simplicie tomba à genoux près de la table.

Javert entra.

La religieuse ne leva pas les yeux. Elle priait.

La chandelle était sur la cheminée et ne donnait que peu de clarté.

Javert aperçut la sœur et s'arrêta interdit.

On se rappelle que le fond même de Javert, son élément, c'était la vénération de toute autorité. Pour lui, bien entendu, l'autorité ecclésiastique était la première de toutes, il était religieux, superficiel et correct sur ce point comme sur tous. A ses yeux une religieuse était une créature qui ne pèche pas.

En apercevant la sœur, son premier mouvement fut de se retirer. Cependant il y avait aussi un autre devoir qui le tenait et qui le poussait en sens inverse. Son second mouvement fut de rester et de hasarder au moins une question.

C'était cette sœur Simplicie qui n'avait jamais menti de sa vie.

Javert le savait, et la vénérât particulièrement à cause de cela.

— Ma sœur, dit-il, êtes-vous seule dans cette chambre?

Il y eut un moment affreux pendant lequel la pauvre portière se sentit défaillir.

La sœur leva les yeux et répondit: Oui.

— Ainsi, reprit Javert, excusez-moi si j'insiste, c'est mon devoir, vous n'avez pas vu ce soir une personne, un homme. Il s'est évadé, nous le cherchons, ce nommé Jean Valjean, vous ne l'avez pas vu?

La sœur répondit: Non.

Elle mentit. Elle mentit deux fois de suite, coup sur coup, sans hésiter, rapidement, comme on se dévoue.

— Pardon, dit Javert, et il se retira en saluant profondément.

O sainte fille! que ce mensonge vous soit compté dans le paradis!

Une heure après, un homme marchant à travers les arbres et les brumes, s'éloignait rapidement de Montreuil-sur Mer dans la direction de Paris. Cet homme était Jean Valjean.



NOTES EXPLICATIVES.

* Jean Valjean était d'une pauvre famille de paysans de la Brie. Dans son enfance, il n'avait pas appris à lire. Quand il eut l'âge d'homme, il était émondeur à Faverolles. Sa mère s'appelait Jeanne Mathieu; son père s'appelait Jean Valjean ou Vla-jean, sobriquet probablement, et contraction de voilà Jean.

Sa mère était morte. Son père, émondeur comme lui, s'était tué en tombant d'un arbre. Il n'était resté à Jean Valjean qu'une soeur plus âgée que lui, veuve, avec sept enfants, filles et garçons. Cette soeur avait élevé Jean Valjean, et tant qu'elle eut son mari elle logea et nourrit son jeune frère. Le mari mourut. L'aîné des sept enfants avait huit ans, le dernier un an. Jean Valjean venait d'atteindre, lui sa vingt-cinquième année. Il remplaça le père, et soutint à son tour sa soeur, qui l'avait élevé. Sa jeunesse se dépensait ainsi dans un travail rude et mal payé.

Il gagnait dans la saison de l'émondage dix-huit sous par jour, puis il se louait comme moissonneur, comme manoeuvre, comme garçon de ferme — bouver, comme homme de peine. Il faisait ce qu'il

pouvait. Sa soeur travaillait de son côté, mais que faire avec sept petits enfants? C'était un triste groupe que la misère enveloppa et étreignit peu à peu. Il arriva qu'un hiver fut rude. Jean n'eut pas d'ouvrage. La famille n'eut pas de pain. A la lettre! Sept enfants.

Un dimanche soir, Maubert Isabeau, boulanger sur la place de l'église, à Faverolles, se disposait à se coucher, lorsqu'il entendit un coup violent dans la devanture grillée et vitrée de sa boutique. Il arriva à temps pour voir un bras passé à travers un trou fait d'un coup de poing dans la grille et dans la vitre. Le bras saisit un pain et l'emporta. Isabeau sortit en hâte; le voleur s'enfuyait à toutes jambes; Isabeau courut après lui et l'arrêta. Le voleur avait jeté le pain, mais il avait encore le bras ensanglanté. C'était Jean Valjean.

Ceci se passait en 1795. Jean Valjean fut traduit devant les tribunaux du temps « pour vol avec effraction la nuit dans une maison habitée. »

Jean Valjean fut condamné à cinq ans de galères.

Il partit pour Toulon. Il y arriva après un voyage de vingt-sept jours, sur une charrette, la chaîne au cou. A Toulon, il fut revêtu de la casaque rouge. Tout s'effaça de ce qui avait été sa vie, jusqu'à son nom; il ne fut même plus Jean Valjean; il fut le numéro 24601. Que devint la soeur? que devinrent les sept enfants? Qui est-ce qui s'occupe de cela? Ils quittèrent le pays. Le clocher de ce qui avait été leur village les oublia; la borne de ce qui avait été leur champ les oublia; après quelques années de séjour au bague, Jean Valjean lui-même les

oublia. Dans ce coeur où il y avait eu une plaie, il y eut une cicatrice. Voilà tout.

Vers la fin de sa quatrième année, le tour d'évasion de Jean Valjean arriva. Ses camarades l'aiderent comme cela se fait dans ce triste lieu. Il s'évada. Il erra deux jours dans les champs. Le soir du second jour, il fut repris. Il n'avait ni mangé ni dormi depuis trente-six heures. Le tribunal maritime le condamna pour ce délit à une prolongation de trois ans, ce qui lui fit huit ans. La sixième année, ce fut encore son tour de s'évader; il en usa, mais ne put consommer sa fuite. Il avait manqué à l'appel. On tira le coup de canon, et à la nuit les gens de ronde le trouvèrent caché sous la quille d'un vaisseau en construction; il résista aux gardes-chiourme qui le saisirent. Evasion et rébellion. Ce fait prévu par le code spécial fut puni d'une aggravation de cinq ans, dont deux ans de double chaîne. Treize ans. La dixième année, son tour revint, il en profita encore. Il ne réussit pas mieux. Trois ans pour cette nouvelle tentative. Seize ans. Enfin, ce fut, je crois, pendant la treizième année qu'il essaya une dernière fois et ne réussit qu'à se faire reprendre après quatre heures d'absence. Trois ans pour ces quatre heures. Dix-neuf ans. En octobre 1815 il fut libéré; il était entré là en 1796 pour avoir cassé un carreau et pris un pain!

En route pour Pontarlier, lieu de sa destination, Jean Valjean arrive le quatrième jour après sa mise en liberté à Digne, espérant y trouver un asile pour la nuit. Cependant on lui refuse l'hospitalité

partout à cause de son passeport jaune qu'il avait dû montrer à la mairie. Epuisé de fatigue et de faim il frappe à la porte de l'évêque, M. Myriel, surnommé « Monseigneur Bienvenu », jouissant d'une vénération unanime dans le pays. Le digne vieillard le reçoit sans hésiter et le traite comme un frère. Malheureusement la vue des couverts d'argent excite la convoitise de Jean Valjean. Il succombe à la tentation, vole l'argenterie de l'évêque et s'enfuit.

Le lendemain du vol Jean Valjean fut arrêté par des gendarmes et ramené chez l'évêque. Celui-ci voulant sauver le misérable eut recours à une ruse magnanime; il feignit d'être bien aise de revoir Jean Valjean, fit croire aux gendarmes qu'il lui avait effectivement fait cadeau de ses couverts et lui offrit encore deux chandeliers d'argent en lui reprochant de les avoir oublié.

.....

Puis, ayant renvoyé les gendarmes stupéfaits, il s'approcha de Jean Valjean qui croyait rêver et lui dit à voix basse:

— N'oubliez pas, n'oubliez jamais que vous m'avez promis d'employer cet argent à devenir honnête homme.

Jean Valjean, qui n'avait aucun souvenir d'avoir rien promis, resta interdit. L'évêque avait appuyé sur ces paroles en les prononçant. Il reprit avec solennité:

— Jean Valjean, mon frère, vous n'appartenez plus au mal, mais au bien. C'est votre âme que je

vous achète; je la retire aux pensées noires et à l'esprit de perdition¹⁾, et je la donne à Dieu.

Petit-Gervais. — Jean Valjean sortit de la ville comme s'il s'échappait. Il se mit à marcher en toute hâte dans les champs, prenant les chemins et les sentiers qui se présentaient sans s'apercevoir qu'il revenait à chaque instant sur ses pas. Il erra ainsi toute la journée, n'ayant pas mangé et n'ayant pas faim.

Comme le soleil déclinait au couchant Jean Valjean était assis derrière un buisson dans une grande plaine absolument déserte. Il se tenait immobile, plongé dans de profondes réflexions. Tout à coup il entendit à travers ses méditations le chant joyeux d'un petit savoyard qui tout en marchant jouait aux osselets avec quelques pièces de monnaie qu'il avait dans sa main. En passant près du buisson il laissa tomber une pièce de quarante sous qui vint rouler jusqu'à Jean Valjean. Celui-ci posa le pied dessus. L'enfant avait suivi sa monnaie du regard et marcha droit à l'homme pour lui réclamer son argent. Jean Valjean lui demanda son nom (Petit-Gervais), puis il retomba dans sa rêverie sans s'inquiéter des cris et des réclamations de l'enfant. Soudain il se dressa tout debout avec colère et menaça le petit de son bâton ferré. L'enfant effaré prit la fuite et disparut bientôt dans la plaine brumeuse. Jean Valjean cependant resta quelques moments immobile et rêveur, puis tout à coup il aperçut la pièce de quarante sous

¹⁾ au mal, au péché.

et comprit ce qu'il avait fait. Il s'élança vers la pièce d'argent, la saisit et se mit à courir dans la direction qu'avait suivie le petit savoyard en l'appelant de toute sa force, mais en vain.

Alors il tomba épuisé sur une grosse pierre, le visage dans ses genoux, et il cria: Je suis un misérable! Son cœur creva et il se mit à pleurer à chaudes larmes.

Combien d'heures pleura-t-il ainsi? que fit-il après? on ne l'a jamais su. Il paraît seulement avéré que dans cette même nuit un voiturier arrivant à Digne vers trois heures du matin, vit en traversant la rue de l'évêché un homme dans l'attitude de la prière sur le pavé, dans l'ombre, devant la porte de Monseigneur Bienvenu.

VOCABULAIRE.

A

- Abaissé, poniżony, sponiewierany
 abîme m. przepaść
 abject, obrzydły, zasługujący na wzgardę
 abjection f. wzgarda
 abominable, obrzydliwy, wstrętny
 abord m. przystęp; au premier abord, na razie
 abri m. schronienie; être à l'abri, bezpieczny, zabezpieczony
 absence f. nieobecność, brak
 absorbant, pochłaniający
 absurde, niedorzeczny
 accablement m. znużenie
 accabler, obarczyć, znużyć
 accès de colère (dans un... w przestępie gniewu, w uniesieniu
 accomplir (s'...) spełnić się
 accord m. zgoda; être d'accord, zgadzać się, godzić się, być w zgodzie
 accorder, zgadzać się; semblait accorder, zdawał się przypuszczać, mniemać
 accoutrement m. dziwaczny ubiór
 accusation f. oskarżenie
 acharné, zaciekły, zapamiętały
 admettre, przyjąć, dać przystęp, godzić się z przypuszczeniem
 adopter, przyjąć, wybrać
 adosser (s'), oprzeć się plecami
 affaïsser (s'), upaść bezwładnie
 affirmation f. twierdzenie, potwierdzenie
 affligeant, zasmucający
 agrément m. zgoda, zezwolenie, przyjemność.
 aisance f. dobrobyt
 aisé, serait aisé, byłoby łatwo
 aisément, z łatwością
 ajourner, odroczyć
 anéantir, zniweczyć, zburzyć.

- angle m. kąt, róg
 angoisse f. trwoga śmiertelna
 animer, wlać duszę, nadać życie
 annoter, notować, robić przyp.
 anxiété f. trwoga, lęk
 apaisé, ukojony, uspokojony
 apaiser, uspokoić
 appareil m. przygotowania uroczyste, ceremonje
 apparement, widocznie, oczywiście
 apparition f. zjawienie, zjawisko
 applaudir (s'...), być zadowolonym z siebie, winaować sobie
 appliquer, zastosować
 apprécier, ocenić, osądzić
 armé, à main armée, zbrojną ręką
 arrêt m. wyrok
 arrêt (en... sur...), na tropie, tropiący, śledzący, utkwiony w...
 arrière-goût m. niesmak
 arrondissement m. okręg
 articuler, wymówić wyraźnie
 asile m. przytułek, schronienie
 aspirer, ubiegać się, dążyć do...
 assaisonné, zaprawiony
 assaut m. atak, natarcie
 assises f. pl. tenir les..., sądzić sprawę kryminalne
 assister, zająć się, wziąć pod opiekę
 assuré, pewny
 assurer, zapewniać, twierdzić
 atteindre, dosięgnąć, osiągnąć
 attitude f. postawa, pozycja
 austère, surowy, poważny
 autorisation f. upoważnienie
 avéré, sprawdzone, stwierdzone
 avertir, uprzedzić
 aveugler, oślepić, pozbawić wzroku
 avocat en robe, adwokat sądowy.

B

- balancer, wahać się
 ban m. wygnanie
 barre de fer, pręt żelazny
 barreau m. krata
 béant, rozwarty, otwarty
 bénir, błogosławić
 bienveillant, życzliwy
 bizarrement, dziwacznie
 borne f. miedza, kopiec graniczny
 bouclier m. tarcza, puklerz
 boudier, dąsać się
 bouleverser, zburzyć, wtrząsnąć
 bout (au bout du compte), wreszcie, koniec końców
 braise f. rozżarzony węgiel
 brassée f. naręcze (ująwszy wszystko naraz)
 broncher, potknąć się
 brume, f. mgła
 bûche f. polano, głupiec (nie-szkodliwy)
 but m. cel.

C

Cahot, turkot, wstrząśnienie pojazdu
 calcul de distance, obliczanie odległości
 calculé, obliczony
 calme, reprendre son..., odzyskać spokój
 carcan m. obręcz żelazna, którą przywiązują do przegierza
 carriole f. kocyk, karyolka
 carte routière, karta drożna
 cas, pour le..., na wypadek
 caves, yeux étaient..., oczy zapadły...
 certitude f. pewność
 cerveau m. mózg
 chance f. powodzenie; mauvaise chance, niepowodzenie
 chanceler, chwiać się
 charron m. kołodziej
 châtiment m. kara
 chef-lieu, m. miasto główne
 chemin faisant, idąc, po drodze
 chevet m. wezłowie
 chiffon m. galganek (tu określenie pieszczotliwe)
 chiourme f. więzienie na galerach
 choc m. uderzenie, cios
 chuchoter, szeptać
 cicatrice f. blizna
 cierge m. świeca woskowa
 citer, wezwać sędownie
 clocher m. dzwonnica, parafia
 clore les débats, zakończyć dyskusję, zamknąć posiedzenie
 code pénal, kodeks karny
 collet m. kołnierz
 commotion f. wzruszenie, wrazenie
 compagnie, de bonne..., dobrze ułożona
 compromettre, narazić
 compte, se rendre..., zdawać sobie sprawę
 concerner, dotyczyć się
 concession f. ustępstwo (przy puszczenia)
 conclure, zakończyć, wyciągać wnioski
 confesser (se), spowiadać się, przyznać
 conflit m. starcie, spór
 conformer (se), zastosować się
 confus, zmieszany, bez związku, niejasny.
 confusément, niewyraźnie
 congrégation f. bractwo, zgromadzenie duchowne
 conseil, tenir..., naradzać się
 réfléchir, zastanawiać się.
 conservatoire, zachowawczy
 considérer, rozpatrywać, rozważyć
 consommer, dopełnić, doprowadzić do końca
 contester, zaprzeczać, podlegać sporowi
 convenance f. wygoda
 convenir, wypadać, dogadzać
 converger, ześrodkować się, zwrócić się na jeden przedmiot

conviction f. przekonanie
 convoitise f. chciwość, pożądliwość
 correctionnel, poprawczy
 coude m. łokieć, zakręt, zakrzywienie
 coup, à coup sûr, z pewnością, na pewno
 coupable, acte..., czyn karygodny
 cour d'assises, sąd kryminalny
 courber, ugiąć, zgiąć
 coutume f. zwyczaj; avoir..., mieć zwyczaj
 crampon m. hak
 cramponner (se), czepiać się kurezowo
 créance f. należność, wiarytelnosć
 créature f. istota, stworzenie
 crever, zginać, zmarnieć (zdechnąć)
 cric m. winda do podnoszenia ciężarów
 crime m. występki, zbrodnia
 crise f. przesilenie, paroksyzm.

D

Damier, warcabnica; à..., krątkowany
 damné m. potępieniec
 débarquement m. wylądowanie
 débat m. rozprawa, dyskusja
 débattre (se), bronić się, szamotać się
 déchaîner (se), zawrzeć, wszczać się na nowo
 décharger, uniewinnić
 décisif, decydujący, stanowczy
 déclinaît au couchant, schylało się ku zachodowi
 défaillir, słabnąć, mdleć
 défenseur m. obrońca
 déférence f. mouvement de..., ruch pełen uprzejmości; uwzględnienie
 déformer, przekształcić, stopić
 dégager (se), wydzielać się, wyłonić się, uwolnić się
 délibérer, naradzać się, obrać
 délirer, bredzić w gorączce
 délit m. przestępstwo
 démentir, zadać klam, zmazać, okupić
 dénégation f. zaprzeczenie, zapieranie się
 dénoter, wskazywać, zdradzać
 dépisté, zbity z tropu
 dépit, en dépit, na przekór, wbrew
 déplier, rozwinąć
 déposition f. zeznanie
 déranger, popsuć, przeszkodzić
 dérober (se), ukrywać się
 dérouté, wprowadzony w błąd
 désormais, odtąd
 destination f. przeznaczenie
 destinée f. przeznaczenie, los

destituer, złożyć z urzędu
 destitution f. złożenie, odwo-
 łanie z urzędu
 détacher, oderwać
 détenu m. więzień, uwięziony
 détromper, wywieść z błędu
 détruire, zniszczyć
 devanture f. okno wystawowe
 dévouement m. poświęcenie,
 oddanie się
 difficulté f. trudność
 dilemme, dylemat (rozumo-
 wanie złożone z kilku za-
 łożeń, z których każde
 służy do przekonania prze-
 ciwnika)

disloquer, rozbić, rozkręcić
 dispenser, uwolnić
 dissimuler, ukryć, zataić
 dissiper (se), rozproszyć się
 divin, boski
 domicilié, osiadły, zamieszkały
 dossier m. pęk papierów, akt
 doubler plusieurs coudes d'un
 couloir, obejść, minąć kilka
 zakrętów wąskiego kory-
 tarza
 doute m. wątpliwość
 douter, wątpić
 (se) dressa en sursaut, zerwała
 się na równe nogi
 drôlesse f. hultajka

E

Ebloui, olśniony
 écarter (s'), usuwać się, zrobić
 miejsce
 ecclésiastique, duchowny
 échapper (s'), uciekać
 éclater de rire, parsknąć
 śmiechem
 édifier, budować
 effectivement, rzeczywiście
 égard m. wzgląd
 élections f. pl. wybory
 éluder, ominać; éluder son
 devoir, nie spełnić obowiązku
 emballer, zapakować
 émondage m. obcinanie ga-
 lązek
 émondeur m. robotnik obci-
 nający niepotrzebne gałązki
 empêcher, przeszkodzić

empiéter sur..., wkroczyć bez-
 prawnie w obręb..., przy-
 właszyć sobie prawa...
 emporter (s'), unieść się gniewem;
 l'emporter sur...,
 zwyciężyć
 empreindre (s'), przybrać wy-
 raz
 enceinte f. sala sądowa (ogro-
 dzenie)
 encourageant, zachęcający
 enivrer, upajać
 ensemble m. całość, calo-
 kszalt
 ensevelir, pochować
 entre-bâillé, przymknięty
 envie f. chęć, zawiść
 épeler, sylabizować
 épine f. cierń (drzewo i kolec)

éprouver, doświadczyć
 équité f. sprawiedliwość
 errer, błąkać się
 erreur f. pomyłka
 éruption f. wybuch
 escalader, przeleźć, wdrapać się
 espace m. przestrzeń, prze-
 ciąg czasu
 esprit de perdition m. zło, po-
 tępienie
 essoufflé, zdyszany
 établir, stwierdzić, orzec
 éteindre, zgasić
 étouffer, zagłuszyć

étréinte f. uścisk
 évader (s'), uciec, zemknąć
 évasion f. ucieczka
 événement m. zdarzenie, wy-
 padek
 éviter, unikać
 exagérer, przesadzać
 excité, podniecony
 excluer, wyłączyć; qui n'ex-
 cluait pas, nie pozbawiony
 exclusivement, wyłącznie
 expirer, umrzeć
 extrême, ostateczny
 extrémité f. koniec.

F

Fâcheux, de fâcheux augure,
 złowieszczy, źle wróżący
 fagot, forçat, galernik
 faillir, popełnić błąd
 faire passible, ulegać karze,
 zasługiwać na...
 fait, au fait, w końcu, w sa-
 mej rzeczy
 fameux, sławny, znakomity
 fantôme m. widmo
 féconder, użyźnić
 fendre la foule, przecisnąć się
 przez tłum
 feuilleter, przerzucać kartki,
 wertować
 figurer (se), wyobrazić sobie
 fiole f. flaszeczka

fixer (se), utwalić się, utkwić
 foi f. wiara
 fonctionnaire public, urzędnik
 fond m. tło, głąb; sans fond,
 bezdenny; au fond, w głębi
 duszy
 fouiller, szperać; fouiller l'af-
 faire, zbadać gruntownie
 sprawę
 fragile, kruchy, słaby
 frais m. pl. koszta
 à franc-étrier, sztafeta
 frémir, zadrżeć
 froisser, zmiać, zgnieść
 funeste, zgubny
 furtif, regard..., spojrzenie
 rzucone ukradkiem

G

Gâchette f. zasuwka pod rygłem
 gagner, ogarnąć, udzielić się; dosięgnąć
 galimatias m. gmatwanina
 garçon de ferme, bouvier, parobek, pastuch
 gêné, être..., znajdować się w trudnem położeniu
 gens de la ronde, patrol
 géole f. więzienie
 glacial, lodowaty, chłodny

gosier m. gardło
 gouffre m. otchłań
 gravité f. powaga
 gredin m. niepoń, hultaj
 greffier m. pisarz trybunału
 grommeler, mrużyć pod nosem
 guérir, wyzdrowieć
 guichetier de chambrée, więzień mający dozór nad innymi więźniami wspólnej celi.

H

Habitude f. zwyczaj; comme d'habitude, jak zwykle
 hagard, błędny
 hasard m. traf
 hasarder (se), ośmielić się, odważyć się
 hâte f. pośpiech; en hâte, pośpiesznie
 havresac m. torba, tornister
 hébété, oglupiały
 héroïsme m. bohaterstwo
 hésitation f. wahanie
 hésiter, wahać się
 heurté, urwany, bez związku

heurter, uderzyć, zastukać
 hideux, ohydny
 homme de peine, robotnik spełniający najcięższą pracę w domu
 hors de doute, nie ulegający wątpliwości
 hospitalité f. gościnność
 hôtel de la préfecture, zarząd prefektury (pałac)
 huissier m. woźny przy trybunale
 hypocrite, obłudny.

I

Identité f. tożsamość
 ignominie f. hańba, sromota
 ignorer, nie wiedzieć
 illuminer (s'), rozpromienieć się

imbécillité f. głupota
 immédiatement, bezpośrednio, natychmiast
 imperceptible, niedostrzegalny

impérieux, nakazujący, przeważny
 imperturbable, niewzruszony, niezmacony
 impétueusement, porywczo, gwałtownie
 impétueux, gwałtowny, porywczy
 impression f. wrażenie
 impulsion f. popęd
 inarticulé, niewyraźny
 incident m. wypadek (uboczny)
 incohérent, bez związku
 inconnu, nieznan
 inconvenient m. niedogodność
 incorruptible, nieskazitelny
 indécision f. wahanie, niepewność
 indication f. wskazówka
 indifférence f. obojętność
 indigent, ubogi
 indignité f. niegodziwość
 indulgence f. pobłażliwość
 ineffable, niewysłowiony
 inexplicable, niewytłomaczony, niezrozumiały
 inexprimable, trudny do wyrażenia, nie do opisania
 infamant, hańbiący, sromotny
 infâme, niktzemny, haniebny

infamie f. hańba
 inférieur, podwładny, niższy
 infliger, wymierzyć, zadać
 inoui, niesłuchany, niezwykły
 inquietant, niepokojący
 insaisissable (se faire..), nie dać się ująć
 insinuation f. aluzya, przy-mówka, insynuacja
 insister, nalegać, kłaść nacisk
 insomnie f. bezsenność
 inspirer, natchnąć, wzbudzić
 instances f. pl. usilne nalegania
 instinct de la conservation, instynkt samozachowawczy
 interdit, oniemiały, osłupiały
 intérieurement, w głębi duszy
 interpellier, zaważwać, przesłuchać
 interruption f. przerwa
 intervalle des rideaux, przedział między dwoma firankami
 intervenir, wdać się
 invariablement, niezmiennie
 irrésistible, nieprzewyciężony, nieprzeparty
 irrésolution f. wahanie, niezdecydowanie.

J

Joindre, złączyć, złożyć
 judiciairement acquis, sądownie stwierdzone
 juge d'instruction f. sędzia śledczy, instruent

jurés m. pl. sędziowie przysięgli
 jury m. sąd przysięgłych.

L

Laisser faire, zdać na los, pozostawić losowi
 latent, caché, ukryty
 lettre, à la..., dosłownie
 liasse f. pęk, paka, plika
 linéaments m. pl. zarysy
 lit de camp m. łóżko składane

livide, zsiniały, siny
 livrer (se), wydać się, oddać się w ręce policyi.
 lugubre, posępny
 lutte f. walka; engager une lutte, wszcząć walkę
 lutteur m. szermierz.

M

Malédiction f. przekleństwo
 malin, złośliwy, chytry, do-wcipny
 malle-poste f. poczta listowa
 mandat m. rozkaz piśmienny, wezwanie
 manoeuvre m. wyrobnik
 manquer de respect, uchybić, ubliżyć
 mansuétude f. uprzejmość, łagodność
 manteau de cheminée, kaptur komina
 maraudeur, włóczęga, spełniający kradzieże w polu, w lesie, w ogrodach
 marche f. stopień
 marée f. przypływ i odpływ
 masquer, zasłaniać
 mesure f. rudera

maudire, przeklinać, zlorze-czyć
 mèche f. knot
 ménager, oszczędzić, pozostawić
 mensonge m. kłamstwo
 mesuser, nadużyć
 mesure, prendre ses mesures, przedsięwziąć kroki
 mise en liberté, uwolnienie
 monde, le moins du monde, bynajmniej
 morne, smutny, ponury
 mouchard m. szpieg policyjny
 moyen m. sposób; moyen de défense, środek obronny; s'il y avait moyen, czy można było
 multiplier, mnożyć
 multitude f. tłum, mnóstwo.

N

Nanti de..., trzymający w ręku
 navré, être..., odczuwać ból

nier, przeczyć, zapierać się
 notamment, mianowicie
 nuisible, szkodliwy

O

Obstiner (s'), upierać się
 odieux, nieczny, wstrętny
 onde f. fala
 ondée f. nagła ulewa

opposer (s'), sprzeciwiać się
 oppression f. duszność
 osselet m. kostka (gra w kostki).

P

Palais de justice, trybunał, sąd
 palier m. korytarz, placyk na każdym piętrze pomię-dzy schodami
 palpiter, bić, drgać
 passer pour, uchodzić za...
 pécher, grzeszyć
 peine de police f. kara poli-cyjna
 pêle-mêle, zmieszane (jak groch z kapustą)
 pénétrer, wejść, wtargnąć
 pénitence f. pokuta
 pente f. pochyłość
 perçant, przenikliwy
 à perpétuité, dożywotni
 persister, upierać się, trwać w...
 perversité f. przewrotność, zepsucie
 pétiller, trzaskać (w ogniu)
 pile f. stos
 plaidoirie f. obrona sądowa
 plaie f. rana
 pli m. zakładka
 plier, giąć, uginać się pod brzemieniem
 poids m. brzemię

poignant, pełen bólu, bolesny
 à poignée, garścią
 à poigne-main, w zaciśniętą pięść
 poindre, świtać
 poing m. pięść
 pomme du chevet, galka u wezglowia
 positivement, z pewnością, rzeczywiście
 poteau m. peregierz (słup)
 poucettes f. pl. kajdany ręczne
 poursuivre, ciągnąć dalej, mówić w dalszym ciągu
 précéder, poprzedzić
 précipiter, naglić, postąpić nierozważnie
 précisément, właśnie, do-kładnie
 précision f. dokładność, jas-ność
 prendre acte, prendre note, zauważyć, zanotować
 prendre patience, mieć cier-pliwość
 prendre en faute, złapać na przekroczeniu
 prendre garde, zwrócić uwa-gę na...

prendre un parti, zdecydować się
 présomption f. przypuszczenie
 pressant, nagły, niecierpiący zwłoki
 prétendu, domniemany
 prêter serment, składać przysięgę
 prêter (s'y), zgodzić się z...
 preuve f. dowód
 privilégii, m. uprzywilejowany
 probable, prawdopodobny
 proie f. zdobycz; être en proie à..., podlegać
 à propos, trouver à..., uznać za stosowne

propre à, właściwe; être .. au désespoir, być cechą charakterystyczną...
 propre m. właściwość, cecha charakterystyczna
 à proprement parler, właściwie, ściśle
 prospérité f. pomyślność
 prouver, dowieść
 providence f. opatrność (être) de la providence, zrządzenie opatrnościowe
 prudence f. przezorność, ostrożność
 pruneau candide, czysta, niewinna żrenica.

Q

Qualifié, uznany, stwierdzony
 question d'usage, zwykle pytanie

quille f. spód zewnętrz. okrętu
 quinte f. de toux, atak, paroksyzm kaszlu.

R

Raccourcir (se), skracać się, maleć
 radieux, rozpromieniony, promieniejący
 rôle m. rzęczenie, chrapliwy głos
 rallier, zebrać
 ranimer, ożywić, wlać życie
 rauque, chrapliwy
 rayonner, rzucać promienie, błyszczeć
 réalité f. rzeczywistość

rebord m. listwa (drewniana)
 chaud m. naczynie z rozżarzonemi węglami
 recueillir (se), zastanawiać się, skupić się, zebrać myśli
 reculer, cofnąć się
 redoublement m. wzmaganie się
 redouter, obawiać się
 réfléchir, zastanawiać się
 reins m. pl. krzyże, lędźwie
 relâche, (sans...), bez wytechnienia

relâcher, uwolnić
 relaps, przestępca, dopuszczający się powtórnie tego samego przestępstwa
 remettre (se), przyjść do siebie, oprzytomnieć
 remontrance f. napomnienie
 remords m. wyrzuty sumienia
 remplaçant m. zastępca
 remuer, potrząsać
 renseignement m. informacja, wiadomość
 réprimer, ukrócić, powstrzymać
 reprouvé m. potępiony
 requérir, żądać, domagać się

réquisitoire m. mowa oskarżająca prokuratora
 résolution f. postanowienie
 resplendir, jaśnieć, błyszczeć
 ressaisir, ująć, wziąć ponownie
 rétracter (se) cofnąć się, odwołać
 rien, je n'y suis pour rien, nie przyczyniłem się do niczego
 rompre le silence, przerwać milczenie
 rumeur f. szemranie, wrzawa
 rupture de ban, samowolne opuszczenie miejsca wygnania
 ruse f. fortel, wybieg, chyłtrość.

S

Saignée f. zgięcie w łokciu, zkąd się zazwyczaj krew puszcza
 sanctifier, uświęcić
 sarreau m. kapota
 saveur f. smak
 scélérat m. zoczyńca
 sceller cette pierre de l'infamie, wycisnąć piętno hańby
 scruter, badać, zgłębiać
 séance f. posiedzenie
 séant, sur son..., przyjąć siedzącą postawę w łóżku
 secousse f. wstrząśnienie
 sécurité f. bezpieczeństwo (en) sens inverse, w odwrotnym kierunku (znaczeniu)
 sentiment m. rentrer dans le sentiment du réel, odzy-

skąć poczucie rzeczywistości
 sépulcre m. grób
 session f. posiedzenie ciała obradującego
 simplicité f. prostota
 sobriquet m. przydomek
 soeur de charité, siostra miłosierdzia
 solennité f. uroczystość
 solution f. rozwiązanie (kwestji)
 en somme, koniec końców
 soulager, ulżyć
 soulever, wywołać, wzbudzić
 soupçon m. podejrzenie
 soupçonner, podejrzewać
 sournois, skryty
 soutenir, wspomagać, podtrzymać

souverain, wzniosły, wyniosły
 stupeur f. zdumienie
 saisi de stupeur, zdumiony,
 osłupiał
 stupide, głupi
 subir, przenieść, przecierpieć,
 uleźć
 sublime, wzniosły
 submerger, zatopić, pogrążyć
 subordonné m. podwładny
 succéder, nastąpić
 succomber, uleźć

T

Témoigner, świadczyć, okazać
 tempe f. skroń
 ténèbres m. pl. ciemność,
 zmrok
 ténébreux, posępny, pogrą-
 żony w ciemnościach
 tentation f. pokusa
 tentative f. próba
 termes, aux termes précis de
 la loi, według przepisów
 prawa
 terrifié, pelen trwogi, prze-
 rażony
 tilbury m. kabryolecik
 tir m. strzelanie, strzał
 tison m. głównia
 tort m. wina, krzywda
 tourbillon m. wir, odmęt
 tourmente f. burza, udręka,
 odmęt.
 (au) tournant, na zakręcie
 tousser, kaszleć

superficieł, powierzchowny,
 płytkiego umysłu
 supplier, błagać
 supporter, znieść
 supposition f. przypuszczenie
 supposer, przypuszczać
 (en) sursaut, se réveiller en...,
 przebudzić się z nienacka,
 zerwać się na równe nogi.
 survenir, nadejść
 suspens (être en...), w niepew-
 ności, w zawieszeniu.

tracce f. ślad
 traduire, citer, zawezwać
 przed sąd
 trait distinctif, cecha zna-
 mienna
 transférer, przenieść
 transfiguration f. przeisto-
 czenie
 transformation f. przeobra-
 żenie, przemiana
 tressaillement m. drżenie,
 dreszcz
 tribunal maritime, sąd portu
 wojennego
 trimballer, włóczyć po...
 tringle f. maîtresse tringle,
 główny pręt
 trouble m. zamęt, zamie-
 szanie
 tumulte m. wrzawa
 tutoiement m. tykanie (na-
 zywanie « ty »).

U

Ultérieurement, później
 unanimité f. jednogodność
 universellement, powszechnie

usine f. fabryka, huta
 user, zrobić użytek, skorzystać
 usurper, przywłaszczyć sobie.

V

Vaciller, chwiać się
 vague, niejasny, niepewny
 vaguement, niedokładnie, nie-
 jasno
 veiller, czuwać
 vénération f. poszanowanie
 véracité f. prawdomówność
 verdict m. du jury, dekret
 przysięgłych.

vérifier, sprawdzić
 verouillé, zaryglowany
 vice m. nałóg, wada
 violent, gwałtowny, namiętny
 vivifier, ożywić, f. dodać życia
 vol avec effraction f. kra-
 dzież z włamaniem
 vraisemblance f. [prawdopo-
 dobieństwo.

